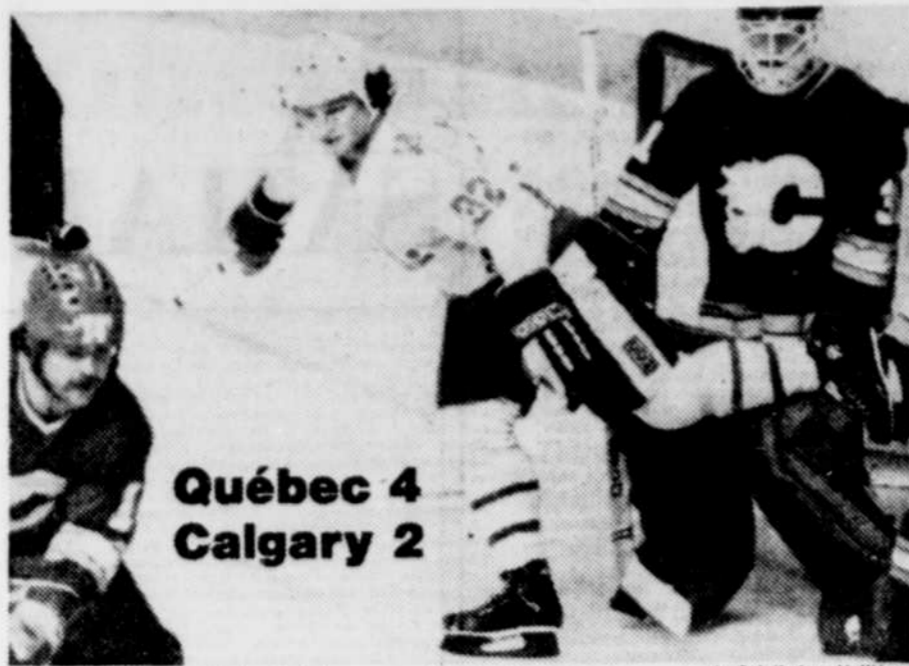


# SPORT JEUDI

## 10e rang pour les Nordiques

Les Nordiques se retrouvent sur un pied d'égalité au 10e rang avec Vancouver et Chicago, après la victoire d'hier sur Calgary. Québec n'a besoin que d'un match nul pour participer aux séries.

pages C-1, C-2 et C-3



Québec 4  
Calgary 2

Hunter, l'artisan de la victoire avec 1 but et 2 aides.

Le Soleil, Jean Vallières

## Le secret de Dale Hawerchuk, le meilleur junior au Canada

pages C-2 et C-3



Le Soleil, Jean Vallières

# QUÉBEC ET SA BANLIEUE

## La ville de Québec veut revitaliser son centre ville

page A-4

## Haig en colère

Le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig est de mauvaise humeur.

page D-1

## Diplômés déçus

Près du quart des diplômés de collège et d'université regrettent le domaine dans lequel ils ont fait leurs études, selon une enquête menée par Statistique Canada.

page A-3

LE SOLEIL

Un journal bien connecté!

647-3333

# LE SOLEIL

guy rouleau  
opticien d'ordonnances

85e année, no 76

52 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 26 MARS 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

## Recours collectif contre la SQ

MONTREAL (PC) — Le juge André Deslongchamps, de la cour supérieure, a autorisé, hier, une poursuite en recours collectif contre la Sûreté du Québec au nom de toutes les personnes qui ont dû subir la procédure d'identification criminelle après avoir été reconnues coupables d'un délit mineur.

Dans un jugement de 20 pages, le juge trouve "répréhensible" l'attitude de la police qui consiste à garder un dossier judiciaire sur des gens qui n'ont commis que des infractions mineures à la loi. Il condamne également la pratique policière qui consiste à échanger ces renseignements avec d'autres corps policiers et à refuser de retourner à l'intéressé son dossier.

C'est un enquêteur privé, M. Robert Beullac, qui a intenté cette poursuite après avoir été arrêté, en 1979, pour avoir usurpé l'identité d'un agent de police. L'accusation devait être retirée par la suite.

A cette occasion, on l'avait photographié et on avait pris ses empreintes digitales. Plusieurs fois par la suite il a demandé qu'on lui rende son dossier judiciaire, mais la Sûreté a affirmé qu'il avait été détruit.

Selon M. Beullac, cette pratique de la police est illégale et il croit que des milliers de citoyens ont ainsi été brimés dans leurs droits.

## Négociations rompues aux chantiers de la Davie

par Gilles PEPIN

LAUZON — Les négociations sont rompues, entre le syndicat des travailleurs des chantiers Davie Limitée et la direction de l'entreprise. La nomination d'un conciliateur a été demandée au ministère québécois du Travail par la partie patronale.

Très peu de points ont été réglés jusqu'à maintenant, dans cette négociation qui a été entreprise, le 9 février, pour le renouvellement du contrat de travail expiré depuis le 1er janvier 1981.

Le président syndical, M. Yves Deschênes, a déclaré que la discussion n'a encore porté que sur des clauses normatives. "Seulement des bagatelles sont réglées", a-t-il déclaré au SOLEIL, hier, en signalant que 17 séances de négociation ont déjà eu lieu.

Les travailleurs, pour protester contre la lenteur des négociations, ont décidé, lors d'une assemblée tenue dimanche dernier, de ne plus travailler en surtemps. Ils espèrent ainsi inciter la compagnie à modifier ses propositions.

## sommaire

Annonces classées	D-3 à D-14
Arts et spectacles	B-8 à B-11
Bandes dessinées	C-10
Bridge	D-13
Carrières et professions	B-6
Décès	D-15
Economie-finances	C-7 à C-11
Feuilleton	B-11
Horoscope	D-13
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-4
Où aller à Québec	B-11
Page documentaire	A-7
Patron	D-14
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-6
Télévision	B-10

## météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 2 à 5. Demain: nuageux avec éclaircies.

détails, page D-3

## LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL



### Au septième ciel

Tout réjoui, le chef libéral se prépare à recevoir deux baisers sur la joue. Les mannequins Vicki-Jane Collar (à gauche) et Jo Ho Baudains venaient de terminer un défilé de mode quand elles ont croisé M. Ryan dans un centre commercial montréalais. "Très bien, très bien, formidable", semble dire M. Ryan.

## ■ Sondages et cuisine libérale

la chronique de Gilles Lesage, en page A-6

## ■ IQOP: collaboration "à bon compte"

page B-3

## ■ Lévesque: emplois à temps partiel

page B-3

## ■ Ryan: la classe moyenne propriétaire

page B-3

## ■ Attaque de journalistes contre TVA

page B-1

# Pat Carney éclate en sanglots après avoir crié son désespoir devant le projet constitutionnel



richard daignault  
à Ottawa

Pat Carney, une économiste âgée de 45 ans et mère de deux enfants, élue députée conservateur de Vancouver-Centre en 1980, a éclaté en sanglots dans son bureau des Communes hier en expliquant au journaliste du SOLEIL, au cours d'une entrevue, la vive affliction, voire le désespoir que provoque chez elle le projet constitutionnel proposé par le gouvernement dirigé par Pierre Trudeau.

Ce fut l'entrevue la plus bouleversante de ma carrière. Dans la vaste Chambre des communes, les discours, même passionnés, gar-

dent quand même le masque d'une certaine formalité. Dans aucun de ceux qui ont été prononcés, jusqu'à ce jour, sur le projet très controversé de la constitution, je n'ai senti un cri violent du coeur comme celui que m'a lancé Pat Carney, hier.

Elle était assise, devant moi, derrière sa table de travail, le drapeau canadien à sa droite et celui de la Colombie-Britannique à sa gauche et me racontait combien les gens de sa province avaient été naïfs en acceptant d'entrer dans la confédération en 1871.

"Ils étaient si heureux, si fiers, de s'unir au Canada, et j'ai relu des éditoriaux du temps qui m'ont profondément émue.

"Écoutez, par exemple, celui-ci, du 1er juillet 1871; je ne vous lirai qu'un seul paragraphe. Écoutez..."

Puis, lisant avec toute la solennité qu'elle voulait accorder à ces paroles passées à l'histoire de sa province, elle déclama presque cette phrase:

"Unissons nos coeurs avec nos frères canadiens de l'Est, et réjouissons-nous avec eux, de leurs glorieux progrès et de ce qui s'annonce comme un gouvernement et un pays dont le bel avenir promet de surpasser, par la liberté de ses institutions et la perfection de son administration, n'importe quelle nation du monde; un pays dont le drapeau, dans quelques jours, flottera librement... C'est ici que Pat ne put contenir son émotion et se mit à sangloter en lisant le reste de la phrase. "...flottera librement et

(Suite à la page A2, 1re col.)

Autres informations à la page B-7



PAT CARNEY

# Ultimatum de Parizeau à Asbestos

(D'après PC) — Le gouvernement du Québec entreprendra les procédures d'expropriation de l'Asbestos Corp. à moins que la compagnie ne consente, d'ici à mardi, à revenir à la table pour négocier une entente de gré à gré.

C'est ce qu'a révélé, hier, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, précisant qu'il avait lancé l'ultimatum dans une lettre datée du 24 mars, à M. Guy W. Fiske, vice-président exécutif de la General Dynamics Corp. de Saint-Louis au Missouri qui détient la majorité des actions de l'Asbestos.

La lettre de M. Parizeau, rendue publique hier par le ministère des Finances du Québec, précise que s'il n'y a pas de réponse d'ici la date limite du 31 mars, "je serai forcé de conclure que General Dynamics ne désire pas reprendre les négociations".

Faisant campagne à Montréal, M. Parizeau a clairement laissé entendre qu'il ne souhaite pas de négociations prolongées, disant aux journalistes

qu'il est "prêt à négocier mais nous devons être plutôt brefs".

"Ce que j'ai écrit à M. Fiske c'est de me faire savoir avant le 31 mars quand il sera prêt à entreprendre les pourparlers."

M. Ray Forbes, un porte-parole de General Dynamics, a confirmé, hier, que la compagnie avait reçu la lettre et qu'elle "a l'intention de répondre aussitôt que nous aurons étudié les détails". Mais il a refusé de dire quand la réponse sera rendue.

La lettre rappelle que la Cour suprême du Canada a supprimé le dernier obstacle légal à l'expropriation, la semaine dernière, quand elle a refusé d'entendre un appel de l'Asbestos contre une décision de la cour d'appel confirmant le droit d'expropriation du gouvernement du Québec.

"Mais, avant de remettre en marche la procédure menant inéluctablement à l'expropriation, il convient de souligner de nouveau que le gouvernement du Québec privilégie la voie de l'acquisition négociée et que

(Suite à la page A2, 2e col.)

## Gouzenko révèle l'existence d'un calepin qui pourrait embarrasser des Canadiens

Ottawa (d'après UPC, PC) — Des documents secrets en possession du gouvernement canadien révèlent que plusieurs personnalités bien en vue au pays de nos jours ont été reliées au Parti communiste et à l'Union soviétique dans les années 1940, a soutenu hier le député conservateur Tom Cossitt.

Cossitt a déclaré aux Communes que les documents de la Commission royale d'enquête Taschereau, qui s'est penchée à l'époque sur les révélations faites par le transfuge soviétique Igor Gouzenko en 1945, incluaient un calepin contenant les noms de 150 personnes "ayant assisté aux réunions du Parti communiste canadien dans les années 1940".

Ce calepin appartenait à un éminent professeur qui enseigne aujourd'hui dans une université d'Ontario et regroupait entre autres les noms d'un ancien sous-ministre des Finances, de quelques politiciens et de

dirigeants, actuels ou passés, de sociétés de la Couronne.

Député de Leeds-Grenville, en Ontario, M. Cossitt a ajouté que ces renseignements lui avaient été fournis hier par Gouzenko, qui a obtenu l'avis politique au Canada en 1945 après avoir quitté son poste de commis du chiffre de l'ambassade soviétique à Ottawa.

M. Cossitt a demandé aux Communes si les archives de cette commission royale, qui sont enfermées dans une chambre forte depuis 1946, comprenaient bien les noms de ces 150 personnes.

Il a également demandé au solliciteur général Robert Kaplan si des personnes aussi en vue figuraient sur la liste en question.

Au sortir de la Chambre, il a cependant refusé de révéler des noms

(Suite à la page A2, 1re col.)

l'affaire Gouzenko, page A-7

## Chasse au patient dans un hôpital

TORONTO (d'après UPC) — Aïdée de chiens, la police poursuivait ses recherches dans les tunnels de l'Hôpital Général de Toronto, tard hier soir, alors que les autorités avaient mis sur pied une chasse dans le but de retrouver un patient de 32 ans qui est disparu de sa chambre six jours après une intervention chirurgicale au cerveau.

Un porte-parole de l'hôpital M. David Allen, a déclaré que les recherches se poursuivraient jusqu'à ce qu'on ait retrouvé Howard Grossman qui a été vu pour la dernière fois dimanche dernier, portant des bandages chirurgicaux et des points de suture à la tête et vêtu d'un pyjama bleu et blanc.

L'hôpital dont les ailes et départements couvrent 13 acres et demi, possède un réseau de tunnels joignant les diverses bâtisses ainsi que d'autres centres médicaux du centre ville.

A l'hôpital, des photocopies de la photographie du patient ont été affichées sur les murs et dans les ascenseurs. M. Allen a révélé que les recherches du personnel plus tôt cette semaine n'ont eu aucun résultat. "Nous pensons qu'il n'est plus ici."

# Pat Carney...

(Suite de la première page)

fièrement sur cette province de la Colombie-Britannique.

Je dois dire que je n'avais jamais vu un politicien pleurer. J'ai senti l'eau me monter aux yeux en constatant l'émotion qui étreignait Pat.

En fait, pour résumer une entrevue qui a duré plus d'une heure, cette grande femme, bien solide sur ses deux jambes, dit que les Québécois et les Ontariens ne comprennent absolument pas la colère qui gronde dans l'Ouest actuellement.

Pour elle, l'adoption du projet constitutionnel fédéral marquera le début de la fin du Canada. L'Ouest tournera le dos pour toujours aux provinces du centre et de l'Est du pays et "bâtera son propre pays".

Pendant qu'elle sort le kleenex pour s'essuyer les yeux, je lui dis: "Mais comment se fait-il que le gouvernement ne se rend pas compte de l'émotion que provoque son projet?"

Elle répond que les ministres et députés libéraux sont incapables de comprendre.

Ils trouvent ça drôle quand on leur dit aux Communes que les équipes de forage des provinces de l'Ouest émigrent aux États-Unis à cause de la stupidité de leur politique énergétique... on a parlé aujourd'hui du départ d'une centaine d'équipes.

"Pour certaines villes frontalières de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, c'est l'épine dorsale de leur main-d'œuvre qui s'en va... Marc Lalonde n'a pas l'air à trouver ça grave.

"Eh bien, dans l'Ouest, le programme énergétique du gouvernement fédéral et son projet constitutionnel, ensemble, sont perçus comme étant une tentative globale qui ne vise qu'à détruire l'économie de l'Ouest au profit des intérêts des provinces centrales du Canada.

"L'énergie et la constitution, c'est une guerre de pouvoir, ce n'est pas autre chose. On veut créer une société dont les régions éloignées seront les serfs des régions du centre.

"C'est ça qui va briser le pays parce que c'est complètement inacceptable. Il ne reste plus que nos gouvernements provinciaux pour nous protéger...

"Comment voulez-vous que le pays se tienne ensemble?"

Elle court chercher une immense carte géographique du Canada qu'elle déroule devant moi sur une table.

C'est la carte publiée par le président des élections à Ottawa, en couleurs, qui laisse bien voir la division politique du pays: le Québec et l'Ontario presque entièrement rouge; l'Ouest bleu et jaune (jaune étant la couleur utilisée pour représenter le NPD).

"Comment voulez-vous que ce pays survive?"

Mais, lui dis-je, quel est l'élément du projet constitutionnel

qui chez elle provoque une aussi grande colère?

Sans équivoque elle dit: "Le veto".

Comment ça le veto?

En vertu de la formule d'amendement dite de Victoria, le Québec et l'Ontario auront un droit perpétuel de veto sur tout amendement futur de la constitution.

Or, dit-elle, la Colombie-Britannique est entrée dans la Confédération sur un pied d'égalité avec les autres provinces. C'est la seule province qui, au 19e siècle, s'est élu une Assemblée législative (1870) dont la tâche était d'étudier les termes de l'entente confédérative et qui les ont approuvés.

"Nous étions égaux. Maintenant nous sommes menacés de devenir des citoyens de deuxième classe, car le pays devra se soumettre à deux hommes, les premiers ministres de l'Ontario et du Québec.

"C'est pour ça que je suis bouleversée, et il y a bien des gens chez nous qui disent: si c'est ça le prix que nous sommes obligés de payer pour que le Québec reste dans la Confédération, eh bien c'est trop cher."

"Remarquez, je vous comprends, vous du Québec ou de l'Ontario. Vous savez que vous aurez un droit de veto permanent sur tout ce que vous ne voulez pas accepter, au Canada. Alors ça fait votre affaire. Je vous comprends.

Ce n'est qu'une réaction bien humaine.

"Claude Ryan proteste... pensez-vous que s'il est élu il ira abandonner le droit de veto que Trudeau donne au Québec?"

J'ai rappelé à Pat que tous les partis politiques au Québec s'opposaient au projet du gouvernement fédéral.

"Très bien. Mais je dois vous dire que les gens de l'Ouest ne voient pas la réalité ainsi. Les gens de l'Ouest disent: on voulait garder le Québec dans le Canada et maintenant nous sommes obligés d'en payer le prix et de se soumettre à la puissance du Québec et de l'Ontario.

"Je trouve cela stupide de toute façon parce que le droit de veto sera inutilisable... c'est un outil destructif, sauvage, qui brisera le pays... D'ailleurs, la guerre civile est déjà commencée, sur le plan économique, entre l'Alberta et l'Ontario."

Alors, lui dis-je, vous désespérez complètement?

Si le gouvernement poursuit aveuglément son plan, l'Ouest abandonnera le reste du pays, dit-elle.

"Quant à moi, je ne dépenserais le meilleur de moi-même dans une illusoire tentative de reconquête de droits que mes ancêtres ont obtenus il y a 110 ans. Cette législation est de Trudeau et elle tend à la destruction du Canada..."

l'histoire dira si Trudeau a agi de propos délibéré dans cette manœuvre.

"Trudeau est un hypocrite complet. Il est hypocrite envers sa province, qui s'attendait à plus de pouvoirs au niveau provincial et il est un hypocrite vis-à-vis du pays.

"Dans cette manœuvre, il veut échapper aux jugements des tribunaux canadiens, il veut échapper aux vues des premiers ministres de plusieurs provinces, il veut échapper à ce qui l'attend si Ryan est élu et surtout il se sauve du peuple canadien qui ne pourra pas voter sur cette nouvelle constitution adoptée en Angleterre."

Enfin Pat me dit: "vous savez, même son grand ami à Vancouver, Gordon Gibson, celui-là même qui avait vu à l'organisation du mariage de Trudeau avec Margaret, lui a maintenant tourné le dos".

Gibson, candidat libéral défait à Vancouver l'an dernier, a dénoncé il y a quelque temps le projet constitutionnel fédéral et il a même écrit aux sénateurs pour leur demander de stopper cette législation avant qu'elle ne traverse les mers en direction de Londres.

Il se peut, si l'intensité de l'émotion qui secoue Pat Carney est sentie par d'autres députés de l'Ouest, que le climat tourne à l'ouragan aux Communes, avant longtemps.



**De l'organisation, c'est ça!**  
Denise Kirkwood, 22 ans, parvient à se rendre au magasin d'alimentation avec trois enfants. Elle porte Kim, âgé de trois ans, sur ses épaules. Jimmy Maxner, le fils de sa voisine, est dans la poussette, alors que William, cinq mois, repose dans le landeau. La scène se passe à Toronto.

# LA SAHARIENNE



la contemporaine\*

la veste safari, nouvelle longueur

la saharienne avec fermoir pleine

longueur et, col debout à boutons-pression

Manches raglan, épaulettes et poignets

à pression Poches appliquées à rabat

et poches poitrine à fermoir. Surpiqûres

doubles sur toutes les découpes.

Caramel et kaki pâle. 4 à 12. \$150

la maison

**Simons**

place de l'Hôtel de ville / place Ste-Foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures

# Gouzenko...

(Suite de la première page)

spécifiques pour se contenter d'expliquer qu'il voulait forcer le gouvernement à rendre ce dossier public.

## Jamais vu

M. Kaplan a répondu qu'il n'avait jamais vu les documents et qu'il ne s'était jamais informé sur leur contenu.

Le solliciteur général a aussi affirmé qu'il attendait, d'ici le 1er mai, un rapport sur l'opportunité de rendre publics ces documents avant la date prévue de 1986.

Critique acharné des services de sécurité, M. Cossitt a dit aux reporters qu'il avait obtenu ces renseignements au cours des derniers jours. Il a dit s'être entretenu hier avec M. Gouzenko, qui vit actuellement en Ontario sous une nouvelle identité.

À l'origine, le contenu des documents de l'enquête Taschereau devait être divulgué en 1976, mais le premier ministre Trudeau a ordonné qu'ils soient tenus secrets pendant dix années encore afin de protéger la

privée de personnes toujours vivantes aujourd'hui.

Mardi, lorsque la question a été soulevée, M. Trudeau a déclaré que des considérations sécuritaires n'avaient pas constitué de facteur déterminant dans sa décision.

## Sir Hollis

Un quotidien londonien rapportait lundi que sir Roger Hollis, ex-chef du contre-espionnage britannique, était fortement soupçonné d'espionnage au profit de l'Union soviétique.

Hollis est venu au Canada en 1945 pour interroger Gouzenko. Hier, le ministre Kaplan a dit qu'il était vraisemblable de croire que Hollis a pu obtenir des renseignements "délicats" en matière de sécurité au Canada. Une enquête à ce sujet serait en cours.

M. Cossitt a cependant admis que les personnes nommées n'avaient peut-être rien fait d'autre qu'assister à une réunion du Parti communiste et que cela n'était pas une preuve d'espionnage.

"Il n'y a pas de doute qu'elles sont venues en contact avec des agents d'Union soviétique, certaines sans même s'en rendre compte. Je sais que dans un cas, il y a eu collaboration. Je crois que le rapport devrait être rendu public pour que les médias puissent y avoir accès. Dieu sait jusqu'où ça mènera."

Le député estime qu'il y a entre 15 et 20 personnes mentionnées dans cette liste, qui seraient des personnalités en vue.

# Ultimatum...

(Suite de la première page)

dans cette optique, il serait prêt à réamorcer les négociations", précise la lettre.

## Geste rapide

Le premier ministre René Lévesque a répété plusieurs fois depuis la décision de la Cour suprême, qu'il n'exclurait pas la possibilité d'une expropriation avant l'élection du 13 avril au Québec si la compagnie refuse de reprendre les négociations.

M. Parizeau propose dans sa lettre que les conditions de l'achat par le gouvernement des Mines d'amiante Bell Ltée soient utilisées comme base dans la recherche d'une entente avec General Dynamics.

"Le gouvernement du Québec serait disposé à utiliser les mêmes critères, acceptés volontairement et sans contrainte, pour déterminer la valeur des actions que votre société détient dans la Société Asbestos", écrit M. Parizeau.

Le Québec offre \$60 millions pour acquérir l'Asbestos tandis que General Dynamics soutient que la compagnie vaut \$155 millions.

exclusif à Simons

# LE PULL «LACOSTE»



la contemporaine\*

les fameux tee shirts «Lacoste», masculin-féminin, indispensables à tous les sports ou pour la détente

à gauche: le Lacoste en polycoton à fines rayures au col et aux manches

Combinaison du blanc, marine, rouge ou du blanc, rose, bleu pâle. 32 à 40. \$35

au centre: le Lacoste en fin jersey à rayures vives. Col et bord des manches

contrastants. Combinaison du vert et marine ou du marine et blanc. 34 à 38. \$35

à droite: le classique Lacoste en polycoton uni. Marine, blanc, rouge, rose,

lavande, sorbet. 32 à 38. \$32

la maison

**Simons**

deux magasins: place de l'Hôtel de ville / place Ste-Foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures

## le mot du jour

### Union intime

Fusionner, dans la forme intransitive, c'est se réunir, s'associer, s'unir par fusion. On dira donc que des entreprises ont fusionné et non pas qu'elles se sont fusionnées.

Pierre BELLEAU

### La Quotidienne

4-6-6

Tirage de mercredi

Loto-Sélect

1-5-8-9

Informations: 643-8990

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30

Samedi 9h30 à 13h30

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6 par Le Soleil Limitee. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

# Un diplômé sur 4 regrette les études qu'il a faites

OTTAWA (PC) — Deux ans après leur entrée sur le marché du travail, près du quart des jeunes ayant obtenu leur diplôme d'études post-secondaires en 1976 affirmaient regretter le choix de leur domaine d'étude.

C'est du moins ce que révèlent les résultats d'une vaste enquête menée en 1978 par Statistique Canada et dont les conclusions ont été rendues publiques hier. Près de 30,000 anciens étudiants furent interrogés dans neuf provinces canadiennes, le Québec faisant exception, ayant lui-même entrepris une étude similaire sur ses diplômés en 1978.

Selon les chiffres compilés dans le volumineux rapport de plus de 500 pages, deux ans après l'obtention de leur diplôme, seulement 42 pour 100 des personnes ayant une formation universitaire travaillaient dans des domaines directement reliés à leur formation. Pour les diplômés du collégial, cette proportion s'établissait à 66 pour 100.

De plus, souligne le document dont le but est d'aider les étudiants actuellement au secondaire à choisir leur orientation, en 1978 les diplômés de 1976 étaient chômeurs dans une proportion de 8,2 pour 100 pour les étudiants universitaires et de 6,7 pour 100 pour ceux des collèges.

Devant le pourcentage élevé des diplômés qui se proposaient de retourner aux études dans les deux prochaines années, plus de 45 pour 100, les auteurs du rapport déplorent cette duplication des dépenses publiques destinées à l'enseignement supérieur qui aurait pu être évitée si ces étudiants avaient disposé de plus d'informations lorsqu'ils ont fait leur premier choix.

### Sous-emploi

L'enquête révèle en outre que les diplômés d'études plus générales n'ayant pas d'application directe sur le marché du travail menaient à des emplois moins bien rémunérés où les étudiants se trouvaient assignés à des

tâches inférieures à leurs capacités réelles. Ce sous-emploi atteint plus de 34 pour 100 des étudiants de niveau universitaire et 25 pour 100 de ceux du niveau collégial.

Sont considérés comme sous-employés, les finissants qui obtiennent des emplois qui n'exigent pas nécessairement une formation universitaire ou collégiale. Selon les auteurs du rapport, ce problème du sous-emploi demeure pour les jeunes qui ont fait des études tout aussi grave que le chômage. "Cette question n'a pas reçu toute l'attention qu'elle mériterait, faute de statistiques suffisantes pour l'appuyer", notent les auteurs.

L'étude révèle en outre que cette situation de sous-emploi chronique qui atteint maintenant les jeunes diplômés persistera dans les prochaines années. L'une des principales causes de cette situation est en effet que les enfants issus de l'explosion démographique de l'après-guerre et ayant terminé leurs études au cours

des deux dernières décennies se sont emparés des emplois exigeant un diplôme post-secondaire. "Ils atteignent à peine l'âge moyen maintenant et ne sont pas prêts de se retirer de la population active", affirme l'étude.

### Perspectives d'emploi

Quant aux perspectives d'emploi selon le secteur d'études, les conclusions de l'enquête de Statistique Canada ne font que corroborer ce qui est généralement admis. Ainsi, les étudiants en administration, en génie ainsi que les professionnels de la santé peuvent espérer décrocher de meilleurs emplois, plus rapidement et avec de meilleurs salaires.

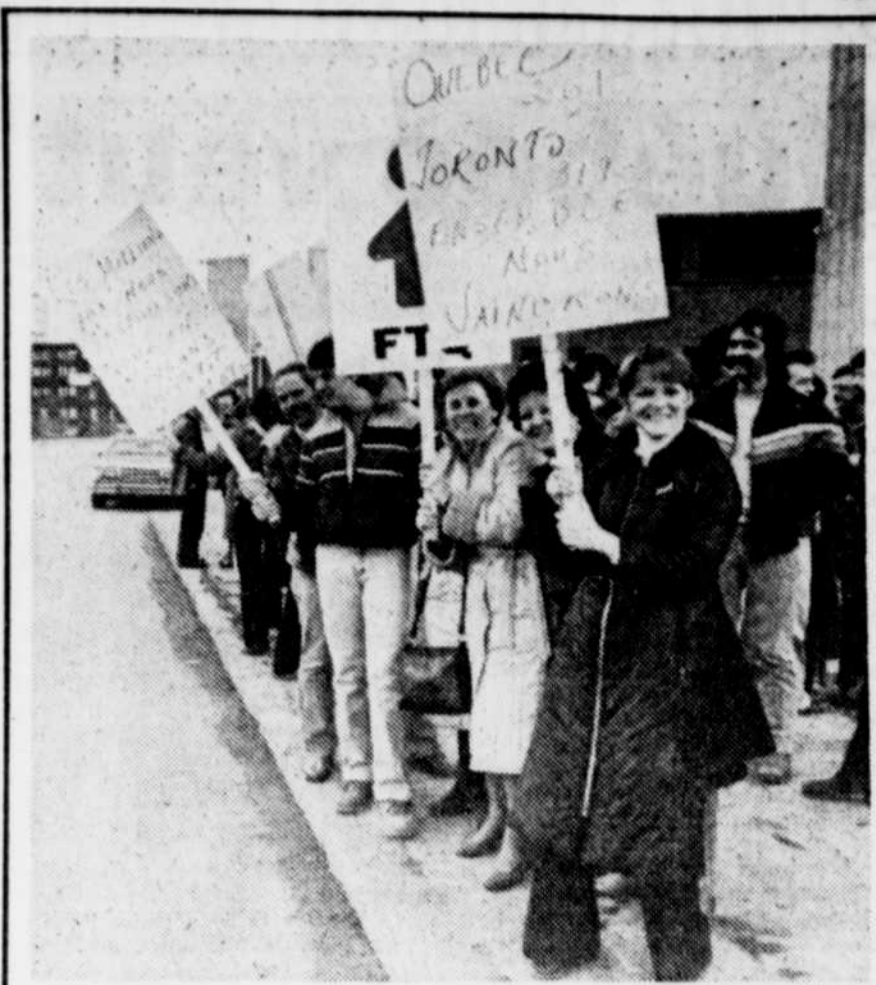
Les secteurs les plus défavorisés demeurent les beaux-arts, les langues étrangères où l'on enregistre le taux de chômage le plus élevé et les sciences sociales. Les diplômés en sociologie, physique et biologie comptent parmi les diplômés les plus insatisfaits et qui regrettaient le plus le choix de leur orientation.

Plus de la moitié des diplômés en psychologie ont dû se contenter d'emplois pour lesquels ils étaient surqualifiés. Quant aux anciens étudiants en philosophie, ils détiennent le record du sous-emploi, avec 63 pour 100 des diplômés et l'un des taux de chômage les plus élevés. Fait étonnant, signale l'étude, ces étudiants étaient en proportion très nombreux à se déclarer satisfaits de leur situation.

De plus, les femmes diplômées étaient payées \$2,000 de moins par année que les hommes possédant les mêmes qualifications.

A la grandeur du Canada, la Colombie-Britannique a gagné le plus grand nombre de diplômés de collège tandis que l'Alberta accueillait le plus d'étudiants d'université et que les diplômés de l'Ontario sont partis vers l'Ouest.

Fait étonnant, Terre-Neuve, avec son taux de chômage chronique, offrait le plus d'avantages pour les diplômés d'université, le sous-emploi étant relativement minime, les plus hauts salaires et la satisfaction d'un bon emploi.



Le Soleil, Raymond Lavoie  
Aussitôt la grève votée, les syndiqués de la manufacture de cigarettes Rothmans de Pall Mall, rue de la Couronne, à Québec, ont brandi leurs pancartes recueillant l'appui de nombreux automobilistes qui signalaient leur solidarité en klaxonnant.

## Grève illimitée chez Rothmans

par Jean-Charles GRENIER  
Les 540 syndiqués de l'usine Rothmans de Pall Mall Canada à Québec ont déclenché, hier, à l'heure du souper, une grève générale illimitée afin d'appuyer leurs revendications en vue du renouvellement de leur contrat de travail échu le 19 mars.

Ces syndiqués manifestent également, par cette grève, leur solidarité à l'endroit de leurs confrères au service de la même compagnie à Toronto et qui sont, eux, en grève depuis le 4 février à minuit.

Les syndiqués de Toronto sont aux prises avec une proposition patronale qui aurait pour effet d'abolir une garantie d'emploi assurée à 425 de ces 475 travailleurs ontariens.

Les travailleurs de Québec, qui sont membres du Syndicat international des boulangeries, confiseries et du tabac (secteur 261) tout comme leurs confrères de Toronto, se sont vu proposés, eux-aussi, le régime de production continue dont l'effet aurait été non seulement d'accroître la production de cigarettes mais aussi d'augmenter les heures de travail.

Les négociations à Québec, selon un porte-parole du syndicat international, achoppent sur nombre d'autres points même si la compagnie a retiré sa proposition de régime de production continue. Les dispositions monétaires sont une des pierres d'achoppement.

Les syndiqués avaient rejeté les offres patronales à raison de 96 pour 100 lors d'un vote et, hier après-midi, ils ont opté en faveur du recours à la grève dans une proportion de 94 pour 100.

La précédente grève à l'usine de tabac de la rue de la Couronne remonte à 1968 et avait duré trois semaines.

## Amendements déjà prêts Posséder de la marijuana ne sera plus un crime

par Gérard MCNEIL  
OTTAWA (PC) — Aux termes des amendements à la loi sur les narcotiques, qui seront déposés aux Communes avant l'été, la possession de marijuana sera passible d'une peine maximum de \$200, déclarent des sources officielles.

Quelque 200,000 personnes condamnées, au cours des 10 dernières années, pour simple possession de marijuana ou de hashich, bénéficieront d'une amnistie générale.

Leurs noms seront retirés des ordinateurs du Centre de l'informatique de la police canadienne et leurs empreintes digitales, ainsi que leurs photos, seront détruites.

Fumer la marijuana ne sera plus considéré comme une infraction et la police n'aura plus le droit de relever les empreintes digitales des fumeurs, ni de les photographier.

Selon les mêmes sources officielles, le projet a été déjà soumis au conseil des ministres et reçu l'approbation des provinces.

**Opposition de l'Ontario**  
Cependant, il a été retenu en attendant les élections provinciales de l'Ontario, qui ont eu lieu le 19 mars, de crainte que le gouvernement conservateur ne s'en serve dans sa campagne électorale.

En effet, dit-on dans les milieux officiels, c'est le gouvernement de l'Ontario qui s'oppose le plus à une atténuation des peines.

En vertu de la présente loi sur les narcotiques, la possession de marijuana est passible d'une peine maximum de sept ans de prison, si elle est considérée comme une infraction. Or, cela n'a pas été le cas depuis des années.

Normalement, la procédure est plus sommaire: peine maximum de \$2,000 d'amende et un an de prison.

La plupart des 27,400 personnes accusées de possession de narcotiques en 1979 ont bénéficié d'un acquittement pur et simple, ou d'un acquittement conditionnel, à moins d'avoir été condamnées à des amendes légères. La peine de prison n'est appliquée que dans des circonstances tout à fait particulières.

## Des toxiques sont trouvés près du pont Pierre-Laporte

par Michel TRUCHON

Les détectives de la sûreté municipale de Sainte-Foy ont ouvert une enquête sur la provenance de produits chimiques très toxiques découverts hier midi sur un terrain de stationnement à proximité du pont Pierre-Laporte.

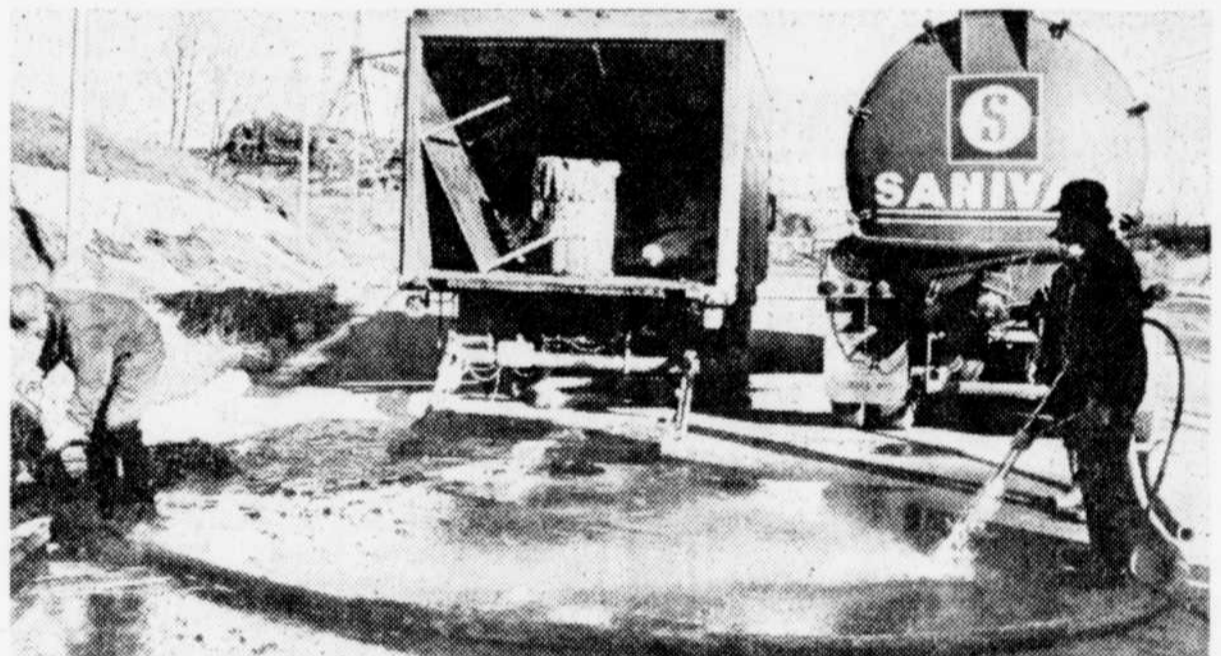
Il s'agissait de plusieurs barils de 45 gallons qui ont apparemment été jetés en bas d'un camion et dont le contenu s'est renversé, nécessitant l'intervention d'une équipe spécialisée dans le nettoyage de tels produits.

Selon les étiquettes sur les barils, les sels et pâtes déversés sur le terrain appartenant au ministère québécois des Transports sont du sulfate de cuivre, du trichlorethylène et du sodium dychloroisocyanurate. Sans pouvoir se prononcer sur la toxicité de ces produits chimiques, les policiers et nettoyeurs affirmaient toutefois qu'ils étaient très corrosifs.

Personne n'a été témoin de l'incident et c'est un automobiliste qui a averti la police un peu après l'heure du dîner. L'on suppose que les barils ont pu être jetés au cours de la nuit ou pendant l'avant-midi.

Les enquêteurs vérifiaient aujourd'hui une information à l'effet que ces produits chimiques pourraient provenir d'un camion volé mardi soir à Québec près de la Traversée de Lévis. Le chargement pourrait correspondre.

Le terrain où la découverte a été faite est destiné à une halte routière et est situé du côté ouest de l'entrée du pont. C'est la compagnie Sanivan qui a été chargée du nettoyage qui s'est terminé un peu après 16h.



Le nettoyage du terrain où des produits chimiques ont été déversés, hier, a nécessité l'intervention d'une équipe spécialisée.

## L'alcool, un problème pour 10% des médecins selon le Medical Post

TORONTO (d'après UPC) — Au moins 10 pour 100 des 43,000 médecins exerçant leur profession au Canada sont aux prises avec un problème d'alcoolisme ou ont besoin de drogues pour pouvoir accomplir leur tâche quotidienne.

C'est du moins ce que rapporte une revue spécialisée destinée aux médecins. Le Dr William Jacyk, responsable des recherches sur l'al-

coolisme au Manitoba, a déclaré au Medical Post que 10 pour 100 était un chiffre "très, très conservateur". "Je ne serais pas surpris d'apprendre qu'il s'agit plutôt de 20 pour 100", a-t-il ajouté.

Selon le Medical Post, il y aurait "environ 4,300 médecins mal pris à travers le Canada, qui ont besoin d'aide pour remettre de l'ordre dans leurs affaires et dans leur vie".

**COURS DE FLEURISTE**  
Session spéciale donnée à Québec en collaboration avec  
L'ATELIER DE MONTREAL  
9534, Lajeunesse  
Montréal, H3L 2C6  
Renseignements: (514) 388-6957  
Permis numéro 242516  
Culture personnelle  
ministère de l'Éducation

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**  
les 27, 28 et le dimanche 29 mars  
• le velouté du Barry  
• le filet mignon et les crevettes café d'Europe  
• le riz créole, les choux de Bruxelles limousins  
• la crêpe flambée des Alpes  
• café  
Le tout \$13.95  
27, Ste-Ange, Québec  
692-3835

**Pensée du jour**  
"Une pensée est un livre réduit à sa plus simple expression."  
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE  
St-Jean-Christophe  
839-7914

**RESTAURANT La Reserve**  
108, St-Cyrille ouest  
Menu les 26, 27 et 28 mars  
• Soupe d'accompagnement  
• Consommé de Sander  
• Nouvelle et agneau saucisade  
• Les filets  
• Les pommes parisiennes  
• Les choix de pâtisseries  
• Thé ou café  
\$13.95  
Rés.: 524-1864 (demandez M. André)  
Heures d'ouverture: de 11h30 à 15h de 17h30 à 23h30  
Fermé le dimanche

**VENTE DE FERMETURE**  
COMMENÇANT SAMEDI MATIN A 9H30 AU CHIC MAGASIN  
*Jeanne Hardy*  
MAIL ST-ROCH A QUEBEC!  
Après 35 ans au service des élégantes québécoises, Madame Jeanne Hardy se retire des affaires et remercie sa distinguée clientèle. C'est votre dernière chance de vous choisir un vêtement exclusif signé Jeanne Hardy.  
**RABAIS JUSQU'À 50%**  
SUR TOUTE LA MARCHANDISE  
VOYEZ LA PAGE PUBLICITAIRE DANS CE JOURNAL DEMAIN  
Aujourd'hui le magasin est fermé toute la journée pour la préparation de cette vente fantastique!

**SUPER VENTE DE MARS**

**SUPER CHIRO**  
54 et 48 po  
**309.95**  
l'ensemble  
GARANTIE DE 25 ANS

**AUCUNE TAXE SUR LES MATELAS**

<b>CONFORT FERME</b> 30, 36 et 39 po <b>129.95</b> l'ensemble	<b>CONFORT MEDIUM</b> 30, 36 et 39 po <b>109.95</b> l'ensemble	<b>QUEEN SIZE CONFORT PEDIC</b> Garantie de 20 ans <b>309.95</b> l'ensemble	<b>BASE DE METAL SUR ROULETTES</b> 30" à 60" largeur Val. rég. \$35.95 <b>Spécial 29.95</b>
--	---	--	--

POURQUOI PAYER PLUS CHER. ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

**Matelas CONFORT ENR**

MATELAS DE MOUSSE (foam) DANS TOUTES LES GRANDEURS  
Ouvert tous les jeudis et vendredis soir  
Samedi, jusqu'à 15 heures

249, Saint-Vallier est, Québec  
529-3585  
et 529-1008 (en arrière de la Gare centrale d'autobus)  
Commande par téléphone acceptée et votre paiement peut être effectué avec votre carte Visa ou Master Charge.

AMERICAN EXPRESS

# Québec veut revitaliser son centre ville

par Vincent CLICHE  
Le président du Comité municipal d'habitation de Québec, le conseiller Yvon Vézina, a présenté, hier en conférence de presse, le bilan de la ville de Québec en matière d'habitation pour 1980 et dévoilé le programme d'action de l'administration municipale dans cette matière, principalement en ce qui a trait à la revitalisation du centre ville de Québec.

Bien que n'ayant pas atteint tous les objectifs fixés, M. Vézina s'est dit fort satisfait des réalisations de la ville en matière d'habitation en 1980, en regard surtout de la difficile conjoncture économique.

Ainsi, pour contrer cette difficile conjoncture économique et pour répondre aux objectifs du rapport d'orientation préparé par le groupe de travail sur l'habitation en 1979, les autorités municipales ont développé de nouveaux programmes, essentiellement municipaux, visant à reconstruire à des fins résidentielles de nombreux terrains vacants au centre

ville, tout en poursuivant l'opération de restauration domiciliaire dans les secteurs les plus détériorés de Québec.

## Bilan de 1980

Selon le président du comité d'habitation, ce sont les programmes de restauration domiciliaire qui ont connu les plus grandes difficultés en 1980. Cela serait attribuable aux fortes hausses des taux d'intérêt et à l'annonce prématurée du programme de restauration domiciliaire du gouvernement du Québec, Loginove.

Quant aux autres programmes, selon M. Vézina, ils ont bien fonctionné pour la plupart; même que les programmes PABIA (programme d'assainissement de bâtiments incendiés ou abandonnés) et PANAC (programme d'assainissement et de nettoyage des arrière-cours) ont dépassé de beaucoup les objectifs du comité d'habitation.

## En 1981

En plus de continuer les nom-

breux programmes d'habitation en cours sur le territoire de la ville, tels les programmes d'amélioration de quartier, de construction et de gestion de logements à loyer modique, de restauration domiciliaire, d'assainissement de bâtiments incendiés ou abandonnés, de recyclage d'édifices anciens, la ville de Québec ajoutera en 1981:

— un programme de bonification à la restauration qui devrait permettre de relancer la restauration domiciliaire dans les vieux quartiers, tout en diminuant le fardeau financier encouru par certains locataires suite aux travaux de restauration;

— un programme de mise en disponibilité de terrains vacants municipaux (connu sous le nom de "Bâtir en ville") qui devrait hâter le retour au centre ville de nombreux citoyens, encourager la construction résidentielle dans les anciens districts de Québec et promouvoir l'accès à la propriété, particulièrement pour les citoyens à revenu moyen.

Ce nouveau programme devrait

permettre d'ajouter plus de 600 logements au stock résidentiel de la ville.

— Le démarrage concret du projet Kabir Kouba tout le long de la rivière Saint-Charles par la cons-

## Feu à Sainte-Foy

Le feu a causé des dommages estimés à \$25,000, hier, dans une maison située au 3422 chemin Saint-Louis, à Sainte-Foy et appartenant à M. Yvan Lafontaine.

L'alerte a été enregistrée vers 17h. Les pompiers dirigés par le lieutenant Bob McGarrethy ont travaillé environ deux heures pour venir à bout de l'élément destructeur. Personne n'a été blessé.

L'incendie a pris naissance au sous-sol où il a été circonscrit par suite de l'intervention rapide des pompiers. Mais la fumée s'est infiltrée partout, laissant une trace de suie sur tout. La chaleur et l'eau ont aussi causé des dégâts.

truction de "Place de la rivière". Ce projet d'habitation situé sur les bords de la rivière Saint-Charles, juste à côté du futur palais de justice, permettra la réalisation de près de 250 logements dont 110 logements devaient être mis en chantier au cours de 1981.

Le président du Comité municipal d'habitation a rappelé que ces nou-

veaux programmes municipaux allaient enfin permettre aux nombreux citoyens à revenu moyen de tous les quartiers de Québec d'avoir accès à l'habitation nouvelle à des prix abordables, le long de la rivière Saint-Charles et ailleurs dans la ville, selon les types de propriétés que ceux-ci voudront bien se donner, qu'ils soient coopératifs, privés ou sans but lucratif.

# La médiation débute à la CS Beauport

par Gérald OUELLET

Le médiateur spécial M. Paul-Emile Thellend qui a été nommé mardi par le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Pierre Marois, a rencontré à 14h, aujourd'hui, le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain (SPQM) et la Commission scolaire Beauport pour étudier le dossier dans le conflit qui les oppose depuis déjà un an. L'acceptation par les deux parties de l'arrivée d'un médiateur spécial dans le dossier a été faite suite à l'intervention de Me Clément Richard, ministre des Communications et candidat du Parti québécois dans le comté de Montmorency.

Le conflit actuel entre la Commission scolaire de Beauport et ses enseignants, dure déjà depuis un an. Il a nécessité 120 séances de négociations d'une moyenne de 3 heures chacune, cinq jours de conciliation avec la participation de M. Yvan Saint-Onge et une journée de grève, pour enfin revenir à nouveau à la médiation spéciale de M. Paul-Emile Thellend pour essayer de trouver une solution acceptable pour tous.

Réunis en assemblée spéciale mardi soir, le Comité d'action-mobilisation du SPQM a évalué la situation et a retenu les trois propositions suivantes: a) d'accepter la médiation spéciale telle que suggérée par Me Clément Richard; b) de surseoir au mandat de grève et c) d'envoyer un avis de grève applicable à partir de mardi, le 31 mars 1981. Enfin, le conseil d'administration du SPQM a retenu à l'unanimité la position de ses représentants d'école.

Selon le SPQM, il est évident que les parties ne sont pas liées par le rapport que pourrait éventuellement sortir le médiateur et les 18 points en litige qui ont fait l'objet de la conc-

iliation seront ramenés devant le médiateur spécial.

Le point le plus important qui est toujours en litige concerne le "remboursement des coupures de traitement" qui représente une somme totale de \$13,000. Il semble qu'à ce chapitre, le médiateur spécial aura fort à faire s'il veut assouplir les positions des deux parties en cause dans le conflit. On sait déjà que la Commission scolaire Chutes-Montmorency a accepté un remboursement totalisant 84 pour 100 des sommes demandées par le SPQM.

On se rappelle que le SPQM est déjà venu à une entente de principe avec trois autres commissions scolaires qui participaient aux négociations avec la même table centrale que celle de Beauport. Il s'agit des commissions scolaires Chutes-Montmorency, Côte-de-Beaupré et régionale Orléans.

# La Semaine de l'éducation à la CS des Ilets

Tous les parents des élèves et le personnel de la Commission scolaire des Ilets sont conviés à une projection de film sur le thème des relations "parents-enfants", lundi soir le 30 mars prochain, à compter de 20 heures, à l'école Saint-Pierre du 5250 de la rue des Sauges, Orsainville. On projetera le film intitulé "Autopsie d'une exclusion" qui retrace les causes du rejet de certains enfants en difficulté de leur milieu social. Une discussion avec animateur suivra.

# La CUQ a nommé son directeur de l'aménagement du territoire

par François ROY

La nomination de M. Jean Guyard au poste de directeur du service de l'aménagement du territoire et un item en particulier du règlement adopté par la suite et créant une commission consultative permanente du schéma d'aménagement ont été les points les plus percutants de la réunion spéciale du conseil de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) qui s'est déroulée rondement hier à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Québec.

Après l'adoption instantanée du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et l'autorisation accordée de vendre à la compagnie Granicor Inc. un immense terrain de 567,484 pieds carrés à \$0.25 le pied carré dans le parc industriel métropolitain de Québec, à Saint-Augustin, et un autre de 39,950 p.c. à \$0.40 le pied carré à la compagnie Boeuf Orléans Inc., dans le PIMQ à Beauport, le maire de Loretteville, M. Jean-Marie Beaulieu, a

demandé plus de précisions sur l'engagement de M. Guyard.

Le président du comité exécutif de la CUQ, M. Marcel Pageau, a vanté les mérites de M. Guyard disant qu'il avait fait du bon travail dans plusieurs municipalités du Québec, qu'il possédait une solide expérience d'une dizaine d'années en la matière et qu'en plus il était devenu urgent d'avoir quelqu'un de "permanent" à ce poste, puisque la CUQ doit, par règlement, avant le 1er juillet cette année adopter un schéma d'aménagement de son territoire. Mais M. Beaulieu n'a pas semblé convaincu pour autant surtout en apprenant que M. Guyard était embauché depuis le 1er février au salaire annuel de \$39,663 plus une allocation annuelle de \$1,200 pour dépenses inhérentes à sa fonction.

## Dissidence de M. Bérubé

A suivi une recommandation pour créer une commission consul-

tative permanente du schéma d'aménagement, qui a aussi été adoptée même si M. Alexis Bérubé, de Beauport, a opposé sa dissidence à l'item 3 précisant que "les membres sont nommés par résolution du comité exécutif pour un mandat que ce dernier déterminera et dont la durée ne peut excéder celle de leur mandat comme membre du conseil". M. Bérubé aurait voulu que ce mandat soit limité à un an.

La commission se composera donc de huit membres dont deux représentants de la ville de Québec, un de chacune des villes de Beauport, Charlesbourg et Sainte-Foy et deux représentants des autres municipalités membres de la CUQ; le président du conseil étant d'office membre.

Par ailleurs le conseil de la CUQ a adopté sans commentaire les recommandations réclamant d'une part, de la municipalité Saint-Augustin, les sommes de \$302,200 et \$350,500 respectivement pour les exercices fi-

nanciers de 1980 et 1981 en compensation pour le paiement des emprunts et des dépenses effectués afin d'acquiescer les services aux immeubles situés dans le PIMQ, tandis que ces montants s'élèvent à \$4,488 et \$13,948 respectivement pour 1980 et 1981, dans le cas du PIMQ de Beauport.

La réunion s'est clos sur l'adoption du "système d'évaluation de la performance des parcours" contenu dans un document qui a été soumis au conseil de la CUQ par M. Léonce Bouchard, président de la Commission de transport de la CUQ.

"Ce système, selon M. Bouchard, s'inscrit dans la même ligne que le plan de développement des parcours et vise essentiellement à surveiller de façon systématique l'efficacité de chacun des parcours du territoire. Ce nouvel instrument nous permettra de favoriser le transport en commun de manière à le rendre accessible, efficace, fiable et rapide et c'est en ce sens que nous avons préparé un plan quinquennal."



**430**  
av. Saint-Sacrement  
coin bout. Charest  
**681-4124**

# UN SUPRÔ DE BON PRIX

## Speed Queen



**3 ANS DE GARANTIE COMPLETE**

10 ans de garantie sur la transmission

La cuve en acier inoxydable est garantie à vie

**disponible:**  
blanc, amande

# 879<sup>95</sup>

la paire



POUR VOTRE PROTECTION, nous sommes membres de LA CORPORATION DES BANQUIERS DE MEUBLES DU QUÉBEC




AMMO

**SERVICE**

Maguire fait son propre service sur tous les appareils électroménagers et les téléviseurs. Ça, c'est du service!

**681-7731**

ON A COMPARÉ, ET C'EST CHEZ MAGUIRE QU'ON A ACHETÉ!



**Les rayures au naturel...**

Elles sont deux. L'une, kaki des savanes, l'autre, jaune citronnelle, partagent la fraîcheur du chemisier droit, la jupe à pli couché... Privilège l'actif de la femme, son sens pratique, son plaisir d'être féminine.

**MARIE GIROUX**

pour que respire votre nature!

COMPLEXE CENTRE-VILLE DE STE-FOY. 651-4654

PRELARTS

Bien sûr, chez Rochette nous avons aussi un vaste assortiment de prêt-à-porter.

**ÉMILIEN ROCHETTE**

La maison du tapis à Québec

555, de la Couronne  
529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

# Selon Thérèse Lavoie-Roux Les promesses du PQ endetteraient les Québécois d'un autre milliard

par Guy DUBE

Au rythme où vont les promesses électorales du Parti québécois ("la campagne ne fait que débiter"), les gens se font endormir et ils se retrouveront avec une dette supplémentaire d'un milliard de dollars en promesses de toutes sortes.

C'est ce qu'a indiqué le député sortant de L'Acadie à l'Assemblée nationale, Mme Thérèse Lavoie-Roux, lors du lancement, hier, de la campagne électorale de la candidate libérale dans la circonscription de Louis-Hébert, Mme Michelle Rousseau-Méhot.



Mme Michelle ROUSSEAU-MÉHOT

Mme Lavoie-Roux a expliqué "qu'à coups de \$65 millions par ci et \$225 millions par là", "si les journalistes se donnaient la peine de compter", ils arriveraient au-delà du milliard de dollars en promesses, en plus des \$3 milliards de déficit que vient d'annoncer Jacques Parizeau.

"C'est le grand temps de signifier au père de l'étapisme (Claude Morin) de retourner à ses activités antérieures. Le gouvernement actuel représente des hypothèques. Où est le grand sens des responsabilités de Parizeau? Qu'a fait le Dr Lazure depuis quatre ans? On est vis-à-vis d'un gouvernement irresponsable. Le Parti libéral du Québec ne fera pas de promesses de millions de dollars. Nous ne sommes pas le Père Noël, surtout face aux difficultés économiques qu'on rencontre présentement", a précisé Mme Lavoie-Roux.

Parlant ensuite du chômage chez les jeunes, elle a indiqué que l'écart entre le Québec et l'Ontario n'a jamais été aussi grand: 5,9 pour 100 de plus au Québec, affirme-t-elle.

"Ça prend un gouvernement responsable et non un gouvernement d'images, dans un contexte économique aussi austère. Le ministre Claude Morin a augmenté de 118 pour 100 le budget des Affaires intergouvernementales pour faire la propagande du gouvernement québécois dans d'autres pays. Le comté de Louis-Hébert est prenable; Morin, c'est une multiplication de problèmes" a-t-elle lancé sous les applaudissements de quelques centaines

de partisans libéraux de cette circonscription, la plupart des gens âgés et en majorité des femmes.

### Mme Rousseau-Méhot

En plus de Mme Lavoie-Roux, Mme Rousseau-Méhot était accompagnée pour le lancement de sa campagne du député libéral fédéral de Louis-Hébert, M. Dennis Dawson, qui a mentionné qu'avec le référendum, la majorité de Claude Morin a baissé de 13,000 à 1,300 et qu'avec Michelle (Rousseau-Méhot), cette majorité disparaîtra.

Quant à la candidate libérale Michelle Rousseau-Méhot, elle a précisé qu'en mai dernier, les électeurs se sont réveillés et que le 13 avril, ils diront non à l'instauration de l'indépendance et du socialisme intégral.

Elle a souligné que M. Morin tente d'endormir l'esprit critique des citoyens, elle a dénoncé l'augmentation excessive du nombre de cadres au gouvernement et elle a ajouté que, "comme membre du futur gouvernement libéral je serai un député présente dans son comté".

Mme Rousseau-Méhot a terminé à l'université Laval son baccalauréat en sciences sociales (1956) et en études-économiques (1958). Elle est directrice et secrétaire de Rousseau Métal Inc.

L'Association libérale de Louis-Hébert, selon son président Jean Richard, compte 1,200 membres, la campagne de financement de l'automne dernier a rapporté entre \$25,000 et \$30,000.



M. Jean-François BERTRAND

# Le 1,589e jour de la campagne électorale de J.-F. Bertrand

par Guy DUBE

Remplir un minibus de journalistes, en pleine campagne électorale, dans le seul but de faire le tour de la circonscription, faut le faire. Montrer sur place à ces mêmes journalistes en une demi-heure, 40 des réalisations ou projets de réalisation des quatre dernières années, et ce, à 9h30 le matin, ça aussi faut le faire!

C'est pourtant le tour de force qu'a réussi hier le député sortant de la circonscription de Vanier, Jean-François Bertrand, qui se disait "fier de pouvoir offrir un bilan positif à mes concitoyens en ce 1,589e jour de campagne électorale dans le comté de Vanier".

Car, pour ce fils de feu Jean-Jacques Bertrand, la campagne électorale bat son plein depuis qu'il a été élu député du Parti québécois, en 1976.

"Un député qui s'occupe de son affaire pendant quatre ans, en donnant toujours le maximum et ne comptant pas son temps, n'a pas besoin de forcer le vote au moment des élections", a précisé M. Bertrand, qui entrevoit sa réélection avec optimisme.

Le circuit "touristique" d'hier a permis à certains journalistes de découvrir que la circonscription de Vanier se situe en majorité à Québec (Limoilou, Charlesbourg-Ouest, Les Saules et Duberger), le reste se situant à Ville Vanier.

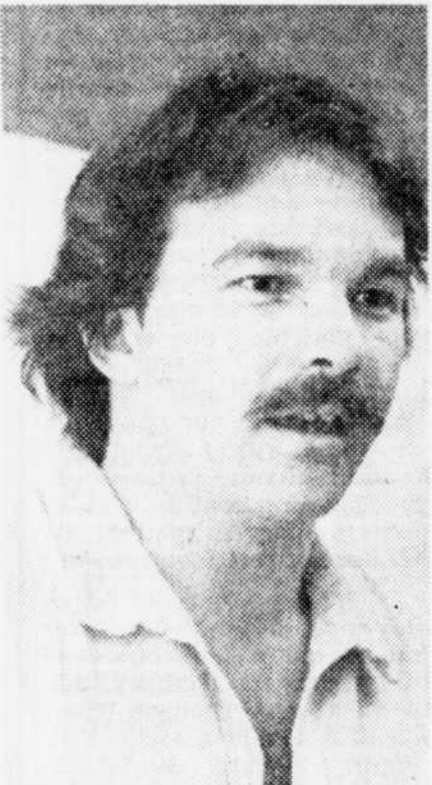
Entre autres réalisations dans Vanier, Jean-François Bertrand a parlé (naturellement) du Colisée de Québec, du patro Roc-Amadou, de 467 unités de HLM, des nouveaux locaux de la Sûreté du Québec, du nouvel entrepôt de la CTCUQ et de la réorganisation administrative et de la redéfinition de la vocation du centre François-Charon.

Quant aux projets et engagements (communément appelés "promesses électorales"), il a parlé de l'élargissement sur quatre voies du boulevard Pierre-Bertrand, du prolongement du boulevard Henri-IV jusqu'à Val-Bélair, du prolongement de l'autoroute du Vallon jusqu'au boulevard Lebourgneuf pour desservir la population qui se rendra aux Galeries de la Capitale, de l'élargissement de la rue Michelet, d'érection de murs anti-bruit le long du boulevard de la Capitale, etc.

# Un candidat tient une conférence de presse... sans journaliste

par Guy DUBE

C'est en présence de son "agent officiel" et en l'absence des journalistes (seul un photographe du SOLEIL a été assigné) que le candidat indépendantiste dans la circonscription de Jean-Talon, M. Jean



M. Jean BAILLARGEON

Baillargeon, a dû annuler, hier midi, sa première conférence de presse.

Pour un lancement de campagne, c'en fut tout un! Les journalistes n'en ont été prévenus que dans l'avant-midi d'hier et, déjà, ils avaient plus d'une séance d'information à la même heure.

"Les journalistes ne viennent pas à moi, j'irai à eux", s'est dit le candidat indépendantiste, un documentaliste du cabinet de Jacques Parizeau. Et le bouillant candidat de 26 ans a surgi dans la salle de rédaction du SOLEIL sur le coup de 15h, hier, pour venir raconter ce que personne n'a pu entendre à la conférence fantôme.

Baillargeon a d'abord donné sa démission comme documentaliste au gouvernement, dès lundi, pour pouvoir faire de la politique active. "Les jeunes n'ont pas leur place dans la campagne et je veux relancer le débat sur l'indépendance du Québec", résume-t-il.

Ce jeune candidat faisait partie des MEQUI lors du référendum. Il est membre fondateur de LOJQC (L'Organisation des jeunes indépendantistes pour un Québec communautaire).

C'est l'un des deux candidats indépendantistes à se présenter aux prochaines élections provinciales. Il affirme qu'il y a 25 militants dans la région immédiate de Québec et quelque 150 dans la province. La plupart

sont des dissidents du Parti québécois.

Ça lui prenait 60 signatures pour se présenter candidat; il a fait la tournée d'écoles et de cégep de Jean-Talon et en avait obtenu 63, hier après-midi.

Il se dit "convaincu que l'indépendance est une étape nécessaire qui doit nous mener à bâtir le Québec dans lequel nous voulons vivre".

Jean Baillargeon est quand même réaliste et n'entretient aucune illusion sur une éventuelle victoire qu'il pourrait remporter le 13 avril. "Je crois cependant qu'il est grand temps d'affirmer clairement un projet d'avenir pour le Québec et c'est pourquoi j'ai pris la décision de me porter candidat", a-t-il précisé.

Sa véritable assemblée de lancement aura lieu ce soir, à 19h, au local 1130 du cégep F.-X.-Garneau.

## Activités politiques

### Jean-Talon

Lancement de la campagne du candidat indépendantiste dans Jean-Talon, M. Jean Baillargeon, issu de l'Organisation des jeunes indépendants pour un Québec communautaire, ce soir, à 19h00, au cégep François-Xavier Garneau.

### La Peltrie

Mme Pauline Marois, candidate du Parti québécois dans La Peltrie, rencontre l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) (groupes de l'Ancienne-Lorette, Orsainville et Neufchâtel), ce soir, à 19h45, au sous-sol de la sacristie de l'église de l'Ancienne-Lorette, 1625, rue Notre-Dame.

### Lévis

M. Yves Duhaime, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, et M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et député de Lévis, participent à une assemblée publique, aujourd'hui, à 20h, à l'école Saint-Joseph, 295 rue Saint-Joseph, à Lauzon.

### A l'université Laval

L'université Laval tient une collecte de sang à tous les vendredis dans la salle 0322 du pavillon Pollack. L'équipe mobile de la Croix-Rouge accueille les donateurs de 10h à 15h.

Le comité de bénévoles qui travaillent à recruter des donateurs de sang espère que la collecte de sang hebdomadaire de l'université Laval aidera à combler le manque chronique de donateurs les vendredis.



## SUPER-VENTE DE MATELAS

LE PLUS GRAND CENTRE DE MATELAS SUR LA RIVE-SUD

ENSEMBLE A PARTIR DE \$95

ET PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX EXEMPLE: CHIRO 54"

\$220

ADMIRAL



CUISINIÈRE \$440

REFRIGÉRATEUR \$625



LE PLUS GRAND CENTRE DU MATELAS SUR LA RIVE-SUD

SYNDICAT DU MEUBLE

689, ROUTE KENNEDY, PINTENDRE CTE LEVIS — 833-4630

## VENTE DE FERMETURE

COMMENÇANT SAMEDI MATIN  
A 9H30 AU CHIC MAGASIN

Jeanne Hardy

MAIL ST-ROCH A QUEBEC!

Après 35 ans au service des élégantes québécoises, Madame Jeanne Hardy se retire des affaires et remercie sa distinguée clientèle. C'est votre dernière chance de vous choisir un vêtement exclusif signé Jeanne Hardy.

RABAIS JUSQU'À

50%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE  
VOYEZ LA PAGE PUBLICITAIRE  
DANS CE JOURNAL DEMAIN

Aujourd'hui le magasin est fermé toute la journée pour la préparation de cette vente fantastique!



10 plein jour  
Pour celles qui raffolent de chaussures plus audacieuses, deux tons en divers coloris pastels.  
\$65.00

\*Disponible dans la majorité de nos magasins

# Simard & Voyer

LA QUALITÉ PORTE LE NOM SIMARD & VOYER  
Galeries de la Capitale - Place Québec - Place Ste-Foy - Place Laurier - Galeries Chagnon - Place Fleur de Lys

## Radio-Canada et la guerre d'attitudes



Jacques Dumais

La grève des 180 journalistes de Radio-Canada à Québec, Rimouski et Montréal promettait d'être très longue et truffée d'embûches lorsqu'elle débuta. Cinq mois plus tard, cette sombre prédiction ne s'est toujours pas démentie. Au contraire, par voie de scrutin secret, mardi, 78 pour 100 des grévistes rejetaient l'offre patronale que le plus haut gradé de la société d'Etat, le président Al Johnson, qualifiait de "finale et globale", la semaine dernière.

Même si la combativité des grévistes s'émousse quelque peu au gré de ce vote, il ne faut pas pour autant en conclure que l'issue du conflit est en vue. Dans une guerre d'usure de ce genre où les provocations mutuelles abondent, les parties s'attachent moins au rétrécissement notable de la marge concrète qui les séparait au départ qu'à la nécessité de sauver la face en toute dignité.

A cet égard, on doit vivement déplorer l'attitude de la direction de Radio-Canada qui, ayant progressivement dû assumer le fardeau de la preuve quant à sa sincérité réelle de vouloir mettre fin au conflit, laisse tomber une offre ultime à prendre ou à laisser et au diable la négociation! "Si le syndicat et ses membres la refusent, de renchérir un communiqué patronal remis à la presse, le 17 mars, ils endossent la responsabilité d'un conflit qu'ils feront durer au-delà de toute limite raisonnable."

Comment un syndicat sain d'esprit peut-il gober pareil ultimatum en disant "merci patron"? Non seulement c'est se méprendre sur les déchirements psychologiques de professionnels qui vivent une première grève, mais c'est aussi leur donner l'assurance que, dans l'hypothèse d'un retour au bercail, le style de gestion contesté de la boutique n'aura guère évolué.

Le grand cri du coeur du directeur de l'information, M. Marc Thibault, pour le droit du public à l'information ne saurait convaincre qui que ce soit de la virginité patronale. Il contribue surtout à jeter plus d'huile sur le feu lorsqu'il rend ses journalistes-grévistes responsables du boycottage des émissions d'affaires publiques par les politiciens. Ceux-ci, on le sait, se rabattent avec joie sur le temps d'antenne gratuit mis à leur disposition par Radio-Canada pendant la campagne électorale.

Depuis le début de la grève, les affaires publiques radio-télévisées ne diffusent évidemment que des granaillures plus objectives et ce, malgré le travail forcé de journalistes-pigistes qui, au milieu de ce champ de tir patronal-syndical, n'ont que l'alternative de marcher les fesses serrées ou de prendre la porte. Tout le monde sait, du reste, que la présence d'invités à ces émissions retarde indéfiniment l'issue d'un conflit qui prive tous les Québécois de bulletins de nouvelles essentiels à la compréhension de analyses d'affaires publiques.

Quoi qu'il en soit, le syndicat devrait reconnaître publiquement qu'une offre, même "finale et globale", comporte aussi des gains substantiels. Quant à la partie patronale, seule sa présence à la table de négociations peut dénouer l'impasse!

"ILS NE PASSERONT PAS!"



ABC DES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

## Madame la députée...

par Jacques Carl MORIN  
(Collaboration spéciale)

Depuis 1940, les femmes ont le droit de participer sur un pied d'égalité avec les hommes à la vie politique de la nation. Si d'un côté, elles se sont prévalu sans hésiter de leur droit de vote, en revanche, peu de femmes ont risqué de se jeter dans l'arène électorale pour tenter de se faire élire. La première femme à briguer les suffrages fut Mary Loretta, dit Mae, Leehy qui tenta d'assumer la succession politique de son mari et député libéral de Huntingdon, feu Dennis James O'Connor. L'élection partielle eut lieu le 27 juillet 1947. Elle obtint 2,675 voix, soit 727 de moins que le vainqueur, l'unioniste John Gillies Rennie.

Par la suite, une dizaine de femmes firent acte de candidature entre 1948 et 1960; quelques-unes comme Madame Thérèse Casgrain se présentèrent plus d'une fois. Sauf le cas de Mae Leehy O'Connor qui reçut l'investiture libérale, toutes les autres candidates portèrent la bannière de tiers parti et de formations marginales: ouvrier-progressiste, social-démocrate, communiste, Co-opérative Commonwealth Federation, Union des électeurs. Elles perdirent toutes leur cautionnement de \$200. En cette période d'oppression, le parti ministériel et

l'opposition libérale ne semblaient pas favoriser particulièrement la venue des femmes à l'Assemblée législative.

C'est le 14 décembre 1961 qu'une femme fut élue pour la première fois à l'Assemblée législative. Au décès de son père Charles-Aimé Kirkland, ministre sans portefeuille dans le cabinet Lesage, Claire Kirkland Casgrain, avocate de profession, fut désignée candidate libérale, puis élue dans la circonscription de Jacques-Cartier. Réélue lors du scrutin général de 1962 avec une majorité encore non surpassée de près de 50,000 voix, elle accéda alors au cabinet à titre de ministre sans portefeuille avant d'être nommée quelques années plus tard ministre des Transports et des Communications. Son mandat fut renouvelé en 1966 et 1970; elle devint, lors de la victoire libérale de Robert Bourassa, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, puis ministre des Affaires culturelles. Elle quitta la vie politique en février 1973. Depuis cette étape franchie par Madame Kirkland-Casgrain, d'autres citoyennes québécoises ont reçu un mandat des électeurs de la représentation à l'Assemblée nationale. En 1973, Madame Lise Bacon fut élue députée de Bourassa et aussitôt appelée à exercer des fonctions ministérielles au portefeuille

des Consommateurs, Co-opératives et Institutions financières, puis à celui de l'Immigration.

Les dernières élections du 15 novembre 1976 ont produit une récolte intéressante, d'une qualité parfois rare si on la compare à sa contrepartie masculine: Lise Payette, députée de Dorion, ministre des Consommateurs, Co-opératives et Institutions financières, puis ministre d'Etat à la Condition féminine et au Développement social; Jocelyne Ouellette députée de Hull et ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement; Louise Sauvée-Cuerrier, députée de Vaudeuil-Soulanges et vice-présidente à l'Assemblée nationale; Denise Leblanc-Bantey, députée des Iles-de-la-Madeleine et adjointe parlementaire du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, chargée du dossier des pêcheries; Thérèse Lavoie-Roux, députée libérale de l'Acadie. Enfin, notons que Solange Chaput Rolland fut élue députée libérale de la circonscription électorale de Prévost lors d'une élection partielle tenue le 14 novembre 1979.

Huit femmes ont occupé les banquettes de l'Assemblée nationale depuis 1940; c'est bien peu. Mais déjà, il ne fait pas de doute que le Québec, les Québécois et les Québécoises s'en portent mieux.

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

## Sondages et cuisine libérale



Gilles Lesage

Depuis qu'il est chef du Parti libéral, M. Ryan affiche une sainte horreur des sondages politiques, préférant se fier aux contacts et au flair de ses organisateurs. De toute évidence, son aversion est loin d'être partagée par l'ensemble de sa troupe, et l'incident qui vient de se produire dans Limoilou a dû le faire grimacer.

Que le candidat libéral, M. Yvan Turcotte, veuille prendre le pouls de ses électeurs, en plein milieu d'une campagne électorale, rien de plus normal. Que l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) prête ses services pour sonder ainsi les reins et les coeurs, rien de plus normal également. Mais là où ça ne marche plus, selon les faits révélés par le confrère Florent Plante, c'est quand l'entreprise spécialisée, et qui se prétend sérieuse, ne sert en fait que de prête-nom à une opération partisane menée par des militants libéraux, si bénévoles soient-ils. Tout cela a un arrière-goût de cuisine mal apprêtée, sinon frelatée... Un service "personnalisé" à ce point, c'est de l'inconscience et de la rigolade!

Les Québécois forment probablement le peuple le plus sondé du monde. L'an dernier, plus de 600,000 Québécois (près de 15 pour 100 de la population totale) ont été avertis à un moment ou l'autre par l'une des quelque soixante entreprises de sondages dits scientifiques. A un coût total d'environ \$15 millions, ces coups de sonde vont dans toutes les directions, de l'intention de vote au nouveau tube de pâte dentifrice, de l'interdiction de la mari au zonage agricole. Tout, vraiment tout, y passe, même si les sondages politiques, qui ne comptent que pour 5 pour 100 du total, attirent plus l'attention: comme la pointe de l'iceberg, ils sont visibles et leurs auteurs se mettent littéralement la tête sur le billot.

On compte sur les doigts de la main les maisons sérieuses qui se risquent à faire des sondages politiques. SO-RECOM en est une. (C'est d'ailleurs à elle, associée à M. Maurice Pinard, de McGill, que LE SOLEIL et The Gazette en ont confié un, qui sera publié samedi et lundi). CROP en est une autre. Depuis quelques années, l'IQOP tente de se faufiler dans ce mince peloton de tête. Mais la jeune entreprise de la Grande-Allée a commis des bourdes, du moins dans le secteur politique, et l'incident de Limoilou, aussi loufoque et trivial soit-il, fait descendre d'un cran sa crédibilité fragile.

En période électorale, les sondages sont décriés de tous côtés, souvent par des politiciens qui ne dédaignent pas cet outil d'information, mais à la condition qu'il soit réservé à des "initiés". Pourtant, bien préparé, administré avec méthode et rigueur, traité avec compétence, tant de la part des sondeurs que des médias, le sondage est un élément d'information parmi bien d'autres. Il donne un instantané de l'opinion publique, un "flash" qui contribue à la libre circulation de l'information, aussi libre et complète que possible. Quant on le prend pour ce qu'il est, le sondage est l'un des meilleurs outils de la démocratie.

Certes, le sondage de Limoilou était interne et non pour publication, et c'est par hasard que les lecteurs du SOLEIL en ont eu vent. Mais une maison sérieuse ne se met pas ainsi en occasion prochaine de péché mortel...

Concluons avec le premier sondeur par excellence, M. Gallup lui-même: "Les sondages constituent un service public; ce qui veut dire qu'ils doivent servir le processus de la décision démocratique, et non pas avoir la prétention de le dominer".

point de vue

## Le dernier ou l'avant-dernier acte?

par Raymond ARON  
(de l'Agence Opera Mundi)

PARIS — La presse soviétique redouble ses attaques contre les syndicats polonais Solidarné, le premier secrétaire du parti communiste, Kania, qui remplaça Gierek, s'en prend lui aussi, à ces syndicats libres dans le même langage que la Pravda ou les Izvestia. Un général devient premier ministre. Signes annonciateurs de la tempête.

La légalisation de syndicats qui se déclaraient ouvertement libres constitue un événement nouveau, presque inconcevable dans les régimes soviétiques. Les syndicats officiels qui se désagrègent pour ainsi dire sous le choc des ouvriers de Gdansk prétendaient représenter les travailleurs. En laissant la place à Solidarné, ils avaient leur non-représentativité; le parti communiste qui, lui aussi, se dit ouvrier perd sa légitimité lorsque le prolétariat s'oppose à lui par l'intermédiaire de syndicats issus spontanément de la base.

La crise idéologique, ouverte par la révolte syndicale de la classe ouvrière se double d'une crise institutionnelle. Les partis communistes, dans l'Europe de l'Est, ne possèdent aucune expérience de la concertation. Depuis une trentaine d'années, ils revendiquent et retiennent le monopole du pouvoir, non sans discussions à l'intérieur d'eux-mêmes, non sans se heurter

à une résistance extérieure. En 1970, la police et la milice ouvrirent le feu contre les prolétaires de Gdansk, en un régime qui se réclame du prolétariat. Par deux fois, en 1973, en 1976, le pouvoir recula devant les manifestations populaires. Mais rien ne s'était passé de comparable à la révolution pacifique, de 1980-1981, à savoir la reconnaissance, par les détenteurs du pouvoir, d'organisations nées en dehors de l'Etat et du parti.

Le surgissement du syndicalisme libre paru à ce point révolutionnaire aux observateurs que la crainte d'une intervention militaire de l'Union soviétique se répandit dans le monde entier (à l'exception de la Pologne elle-même) — crainte que nourrissait la concentration de troupes soviétiques aux frontières du pays de Jean-Paul II. Les déclarations de Z. Brzezinski, selon lesquelles un télégramme de J. Carter aurait arrêté, au dernier instant, une invasion déjà décidée, n'ont convaincu ni les hommes d'Etat ni la presse. Jusqu'à présent, de multiples circonstances permettent de comprendre pourquoi le Kremlin n'a pas envoyé jusqu'à présent ses cohortes au "secours du socialisme" comme il le fit en 1968 pour "normaliser" la Tchécoslovaquie de Dubcek.

Du discours aux actes

A Prague, les révisionnistes s'étaient emparés par la voie légale,

du pouvoir à l'intérieur du parti. Ils commentent toutes les erreurs que les Polonais ont évitées jusqu'à présent. Les intellectuels s'exprimèrent avec une soudaine franchise qui devait exaspérer les oligarques de Moscou; une certaine motion de 2,000 mots évoquait les longues années de mensonges. Les journaux appelaient un chat un chat et mettaient en question tous les principes de l'idéologie. Cette révolution par en haut parlait plus qu'elle n'agissait et ne se préparait pas à résister. Brejnev mobilisa ses alliés sans trop de peine et les armées de la communauté socialiste, réunies pour des manoeuvres, chassèrent la "contre-révolution" et les inévitables agents de la contre-révolution et de l'impérialisme américain.

Les Polonais agissent plus qu'ils ne parlent. Quand ils parlent, ils respectent les mots sacrés; ils affirment avec force leur fidélité à l'alliance avec leur puissant voisin. Les lignes de communication entre l'Union soviétique et la RDA ne sont jamais inquiétées. Gierek a été chassé, surtout pour incompetence mais son successeur ne ressemble pas à Dubcek; il passe pour modéré mais non pas révisionniste; il exerce des fonctions administratives, le commandement des organes de sécurité intérieure. En bref, Brejnev et les siens avaient perdu confiance dans le parti communiste tchèque, ils ne pouvaient pas compter sur lui pour ramener le pays dans la voie de

l'orthodoxie. Ils n'ont pas encore perdu l'espoir que Kania avec leur aide discrète, ramène l'ordre à Varsovie sans le concours des armées des pays "frères".

La répétition en Pologne des événements tchèques de 1968 constitue le dernier recours si tous les autres moyens sont épuisés. Mais elle se présente beaucoup plus dangereuse, beaucoup plus coûteuse que ne fut l'occupation militaire de Prague.

Les Polonais ont une tradition de combat, même sans espoir. Les Occidentaux ont averti le Kremlin qu'une action militaire en Pologne, porterait le coup de grâce à la détente. La direction du parti ne trahit pas les obligations du pacte de Varsovie, elle ne viole pas les règles marxistes et ne laisse pas tomber en désuetude la formule sacrée du rôle dominant du parti. De leur côté, les syndicats n'attaquent pas le régime ou le parti en tant que tels et se défendent d'entrer dans le domaine de la politique. Prudence cousue de fil blanc, bien entendu: réclamer la liberté de grève et de parole, l'accès à la radio et à la télévision, c'est un acte politique, révolutionnaire même par excellence. Mais la méthode embarrassée des moscovitaires aussi bien que les dirigeants du parti.

Les travailleurs ne rejettent pas le parti mais ils le traitent comme l'autre, comme le pouvoir, non pas l'expression de leur volonté.

Combien de temps

Combien de temps peut se poursuivre le dialogue ou le conflit entre le parti et le syndicat, entre le pouvoir économique et le pouvoir économique ne permet pas aux gouvernants d'accorder aux travailleurs beaucoup d'avantages économiques. Moins les syndicats obtiennent de satisfactions matérielles, plus ils revendiquent de satisfactions morales; ils veulent être consultés, ils veulent se déterminer eux-mêmes, prendre part aux décisions. Kania discerne dans ces revendications une hostilité au socialisme — en quoi il a tort et raison. Hostilité au socialisme à la manière moscovitaire mais non au socialisme tel que les doctrinaires l'avaient pensé à l'avance.

Les attaques des dirigeants du parti contre le syndicat annoncent une tentative que Brejnev et les siens approuvent et soutiennent. Dubcek n'avait aucune chance de normaliser la situation tchèque puisqu'il incarnait lui-même l'anormalité. Lech Walesa, non pas Kania, incarne l'anormalité. Le premier secrétaire du parti et de l'armée seront-ils les artisans de la normalisation? Les oligarques de Moscou comptent encore sur le parti ou ses moyens de force mais, s'il échoue, si les syndicats ne renoncent pas à leur liberté et à leur rôle, étrangers à l'essence même du socialisme, la même question se posera qu'en 1968. Les oligarques de Moscou ont-ils changé au point qu'ils trouvent une autre réponse?



Roger HOLLIS

Il y a 35 ans éclatait au Canada l'un des plus grands scandales de l'histoire de l'espionnage international. Igor Gouzenko, employé du chiffre à l'ambassade soviétique à Ottawa, faisait faux bond à ses compatriotes et livrait aux autorités canadiennes les détails d'une énorme opération d'espionnage soviétique contre le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il affirmait alors que la direction des services de contre-espionnage britanniques était infiltrée par les espions soviétiques. Les services britanniques désignèrent donc Roger Hollis pour interroger Gouzenko. Ce même Hollis qui, après avoir dirigé le MI5 pendant 10 ans, est mort sans avoir révélé son secret... Un secret qui a éclaté la semaine dernière: l'espion soviétique, c'était lui. Journaliste pigiste, Claude Marcil nous rappelle les détails rocambolesques de l'affaire Gouzenko.



Igor GOUZENKO

# L'affaire Gouzenko, trente-cinq ans après Mieux que les romans d'espionnage

par Claude Marcil  
(collaboration spéciale)

Peu après la Dernière Guerre, les Canadiens apprenaient, stupéfaits, qu'ils avaient, eux aussi, leurs traîtres. En effet, les révélations du Russe Igor Gouzenko en 1946 devaient mettre au jour la plus sensationnelle histoire d'espionnage des temps modernes. Cette affaire allait bouleverser trois gouvernements, modifier profondément la politique étrangère des pays anglo-saxons et révéler aux Montréalais que leur ville était devenue l'une des plaques tournantes de l'espionnage soviétique. Aujourd'hui, près de 40 ans plus tard, même le ministre fédéral de la Justice n'a pas encore accès à l'ensemble du dossier. Quant à Igor Gouzenko, il vit toujours au Canada et il n'a rien oublié. Les Russes non plus...

Le 5 septembre 1945, à huit heures du soir, Igor Gouzenko franchit comme d'habitude les doubles portes d'acier de la salle du chiffre de l'ambassade soviétique au 285 de la rue Charlotte, à Ottawa. Mais il les passe pour la dernière fois car il a décidé de ne plus y revenir. Quelques jours plus tôt, il avait appris de la bouche de l'attaché militaire, le colonel Nicolai Zabotine, son ordre de rappel définitif à Moscou. Mais Gouzenko a pris goût au Canada. Depuis son arrivée au pays, deux ans plus tôt, il a été impressionné non seulement pas le niveau de vie canadien, le second au monde à cette époque, mais aussi et surtout par la liberté de parole et l'absence de police secrète. De plus, Gouzenko est indigné de voir son pays espionner ses alliés canadiens, américains et britanniques alors même que ces derniers participent à fond et sincèrement à l'effort de guerre russe. En effet, son supérieur, le colonel Zabotine est responsable d'un réseau d'espionnage russe au Canada et lui-même est chargé de coder et de décoder les messages transmis entre Zabotine et Moscou. Ainsi, tous les documents confidentiels lui passent par les mains et, même si le jeune Gouzenko ne connaît pas les noms des agents mentionnés dans les nombreux rapports de son chef, il a une très bonne idée de l'ampleur des réseaux d'espionnage soviétiques au Canada.

Pendant des semaines, Gouzenko réussit, malgré la sévérité du contrôle soviétique, à mettre de côté les doubles et parfois les originaux des documents les plus importants; depuis des semaines, un à un, il les sort de l'ambassade pour se constituer un dossier qui lui permettra d'être pris au sérieux par les Canadiens lorsqu'il s'enfuira.

## Un vrai "thriller"

Aussitôt sorti de l'ambassade, Gouzenko se précipite aux bureaux du Ottawa Journal, le principal quotidien de la capitale. Mais les journalistes ne prennent pas au sérieux cet étranger visiblement très nerveux qui étale sur leurs pupitres des documents écrits en russe tout en leur expliquant qu'il y a un réseau d'espionnage russe ici même au Canada. Allons donc! Les journalistes de l'Ottawa Journal lui opposent un refus poli mais ferme et lui conseillent de s'adresser le lendemain à la police ou au ministère de la Justice. Désespéré, Gouzenko retourne chez lui et raconte son échec à sa femme. Après une nuit sans sommeil, il se remet en route dès l'aube. Toute la journée, il est ballotté d'un ministère à l'autre; personne ne le prend au sérieux, sauf la secrétaire du procureur général qui malheureusement ne peut intéresser personne aux documents amenés par Gouzenko. Elle réussit toutefois à rejoindre le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères lequel demande des instructions au premier ministre Mackenzie King qui répond: "Dites-lui de retourner à l'ambassade soviétique avec ses documents." Gouzenko sait que sa disparition est sûrement connue de l'ambassade et c'est la mort dans l'âme qu'il retourne chez lui. Il n'est pas aussitôt arrivé qu'on frappe brutalement à la porte et qu'il entend une voix dire en russe "Gouzenko, ouvre la porte". Gouzenko et sa femme n'osent faire un geste. Les Russes s'éloignent.

Gouzenko va alors trouver son voisin de palier, un sergent de l'aviation canadienne, lui raconte qu'il est en danger et lui demande de l'héberger lui et sa famille pendant la nuit. Le sergent accepte. Par la fenêtre, ils peuvent observer deux agents russes qui bloquent l'entrée de l'immeuble. Le sergent avertit alors la police d'Ottawa qui promet de faire surveiller l'immeuble. On convient d'un signal d'alerte.

Peu avant minuit, les Russes pénètrent par effraction dans le logement de Gouzenko et le sergent donne le signal d'alerte. Les policiers se retrouvent nez à nez avec quatre Russes en train de fouiller l'appartement de fond en comble, dont Vitali Pavlov, le chef de la police secrète de l'ambassade. Embarrassé, Pavlov explique qu'il a la permission de Gouzenko pour fouiller son appartement et se réclame de l'immunité diplomatique. Finalement les Russes s'en vont sans être inquiétés par la police. Mais Gouzenko est sauvé; cette tentative des Russes prouve aux agents de la GRC que Gouzenko est probablement sérieux. Il est recueilli avec sa famille au siège central de la police. Là, enfin, on se décide à examiner sérieusement ses documents après avoir prévenu, pour la seconde fois, Mackenzie King qui renouvelle ses ordres formels d'extrême prudence. Le premier ministre songe même à avertir Staline, convaincu que ce dernier n'est absolument pas au courant des agissements des membres de l'ambassade soviétique.

La police se met à l'oeuvre. Les quatre premiers documents que Gouzenko leur donne comportent quatre pages de notes écrites au crayon sur de vulgaires feuillets de papier écolier. Ce sont les copies de télégrammes secrets, vieux d'à peine une semaine, échangés entre les Affaires étrangères d'Ottawa et de Londres; ils contiennent des informations ultra-secrètes de la plus haute importance. On vérifie aussitôt; les copies sont rigoureusement authentiques. Gouzenko peut alors expliquer les techniques et méthodes des services de renseignements des Russes non seulement au Canada, mais aussi aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Au gouvernement, c'est la panique.

Une équipe de spécialistes du contre-espionnage est immédiatement affectée à l'examen minutieux des documents livrés par Gouzenko. Comme l'écrira un des chefs des services de renseignements américains: "Jamais au cours des 30 derniers siècles de l'histoire de l'espionnage, une pareille accumulation de documents n'avait été rassemblée en une seule fois." Le 21 septembre, leur rapport, accompagné de cartes, de diagrammes et de photos est remis au premier ministre canadien. Il indique que les nombreux messages envoyés par le colonel Zabotine couvrent les domaines vitaux du potentiel scientifique, militaire et industriel du Canada et de ses alliés; fabrication des explosifs et des produits chimiques, ordre de bataille des troupes américaines et canadiennes, travaux des grands organismes de recherche, renseignements sur les armes et les techniques nouvelles dans l'aviation et la marine, etc. Mais il apparaît évident pour les enquêteurs que la priorité des priorités pour Moscou est le secret de la bombe atomique. Or, un fait ressort clairement de l'examen des documents: les Russes ont des agents au coeur même des laboratoires travaillant sur l'atome à Montréal et un savant y joue un rôle essentiel; cependant, dans les documents, on ne mentionne que son pseudonyme, Alek.

## Alerte!!!

Mackenzie King et ses ministres sont atterrés. L'affaire dépasse en gravité tout ce qu'ils avaient pu concevoir. Il leur faut avertir au plus tôt les Britanniques comme les Américains. En effet, depuis la conférence de Québec, la Grande-Bretagne, le Canada et les USA se sont entendus pour regrouper leurs spécialistes de l'atome en vue de recherches communes, à charge pour chaque pays de

s'assurer de la loyauté de ses propres chercheurs. King se rend ensuite d'abord à Washington puis à Londres. Les Américains sont stupéfaits; toute la politique étrangère de leur pays est basée sur la supériorité que leur donne la bombe atomique. Aussitôt, de Londres comme de Washington arrivent des enquêteurs spéciaux, chargés de faire toute la lumière sur cette affaire.

Les différentes enquêtes prennent plusieurs semaines. Il faut d'abord identifier les espions, connus seulement par leurs pseudonymes, puis les surveiller, vérifier leurs relations et leurs contacts, le tout, sans alerter les suspects ni attirer l'attention des Russes qui ignorent toujours où est Gouzenko et surtout, qu'une centaine de documents secrets ont été copiés. Pendant les semaines qui suivent, les différents services de contre-espionnage reconstituent, stupéfaits, le réseau d'espionnage soviétique au Canada et son fonctionnement.

Les réseaux sont rigoureusement contrôlés depuis Moscou. On recrute d'abord des communistes notoires qui indiquent les membres du parti susceptibles de devenir des espions en précisant le genre d'information auquel chacun d'eux a accès. Ces espions canadiens au service de la Russie obéissent moins à l'appât du gain qu'à des motifs idéologiques. Pourtant, les Russes insistent toujours pour les payer, ce qui permet par la suite d'en obtenir d'autres services sous la menace du chantage. Les Russes fichent également tout communiste ou sympathisant apte à fournir des renseignements. Chaque espion fait partie d'une cellule de quatre membres mais seul le chef de cellule a des rapports avec un Russe.

En décembre, trois mois après la défection de Gouzenko, les Russes n'ont plus de doutes; les Canadiens détiennent Gouzenko. Le colonel Zabotine est rappelé à Moscou puis c'est au tour de l'ambassadeur. Le 5 février 1946, le gouvernement canadien recourt à la loi des mesures de guerre pour adopter en secret un ordre-en-cas autorisant la GRC à détenir les personnes soupçonnées de communiquer des informations à des puissances étrangères et crée en même temps une cour spéciale de justice avec des pouvoirs exceptionnels. Les enquêteurs savent maintenant que Alek est le célèbre physicien atomiste Allan May, qui travaille au centre de recherches de Montréal et qui a visité plusieurs fois l'usine atomique de Chalk River près de Petawawa. Mais on préfère attendre encore quelque temps avant de procéder à des arrestations.

## Au grand jour

A l'aube du 15 février 1946, les forces de police de la GRC opèrent des raids à Edmonton, Ottawa et Montréal, particulièrement à l'université McGill et à l'université de Montréal. Treize personnes sont arrêtées et gardées au secret dans les barreaux de la GRC dans le quartier de Rockliffe en banlieue d'Ottawa. Le matin même, Mackenzie King annonce à la nation l'existence d'un réseau d'espionnage au Canada. La population est indignée non pas tellement parce que les Russes cherchent à obtenir eux aussi la bombe atomique, ce qui se défend, mais parce qu'elle a commencé à espionner aussitôt qu'elle est devenue l'alliée des forces occidentales contre l'Allemagne. D'ailleurs, la nomination de Zabotine a coïncidé avec l'arrivée des scientifiques britanniques au Canada. Un mois plus tard, Winston Churchill lance l'expression "le rideau de fer"; les Canadiens savent que la guerre froide vient de commencer.

Le rapport final est une révélation pour les Canadiens. Il trace le tableau de l'espionnage soviétique au Canada et ses ramifications aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne. Le rapport dénonce 17 membres de l'ambassade soviétique comme espions, et 21 personnes sont accusées selon la loi des secrets officiels. Parmi celles-ci, Emma Woikin, employée de l'armée canadienne, Fred Rose, député

(rélu) de Montréal-Cartier, Raymond Boyer, le meilleur spécialiste en explosifs de l'Amérique du Nord, Allan May, qui a fait parvenir aux Russes des échantillons d'uranium 235, etc. etc. Dans le carnet d'adresse d'un des accusés, les enquêteurs relèvent le nom et l'adresse du physicien Klaus Fuchs mais on n'y porte pas attention. Le même nom se retrouve, griffonné, sur une enveloppe trouvée dans l'appartement d'Allan May, mais on ne fait pas le rapprochement.

C'est sous une forte garde policière que Gouzenko témoigne lors de ces procès. Il porte constamment une cagoule et la presse n'a ni le droit de le photographier, ni d'en faire une esquisse, ni même de donner sa description physique. Tous les partis communistes du monde sont alors mobilisés pour le dénoncer comme voleur, maître-chanteur, espion capitaliste, etc. Finalement, on l'accuse d'avoir été acheté par les Canadiens. Mais le public croit les déclarations de Gouzenko, la justice aussi. Vingt et une personnes passent devant le tribunal, six sont acquittées, les autres condamnées à des peines allant de trois à 10 années de prison. Si à la fin de la guerre, l'opinion publique était favorable aux Russes, désormais, les actions de Staline à l'intérieur comme à l'extérieur de son pays deviennent suspectes. La soumission des partis communistes nationaux aux ordres de Moscou apparaît avec évidence ce qui n'ajoute rien à leur popularité. L'esprit soupçonneux de Staline crée la guerre froide.

## L'infiltration

Mais les condamnations des espions canadiens ne ferment pas le dossier de l'espionnage en Amérique du Nord ou en Grande-Bretagne. Gouzenko a en effet révélé que le vice-consul de l'URSS à New York est à la tête d'un réseau d'espionnage et qu'en Grande-Bretagne, un espion russe est dans la haute hiérarchie du MI5, l'organisme chargé du contre-espionnage britannique. Aussi, les services secrets britanniques et américains cherchent à découvrir les taupes placées par les Russes; mais les enquêtes piétinent et on ne croit pas que les secrets atomiques sont en voie d'être percés par les Russes; en fait, il est déjà trop tard; dès juin 1944, l'espion Klaus Fuchs avait remis les plans préliminaires de la bombe atomique aux Russes.

Klaus Fuchs était un communiste allemand réfugié en Grande-Bretagne après la prise du pouvoir par les nazis. Lors de la déclaration de guerre, il est interné comme tous les citoyens étrangers, puis envoyé au Canada, dans un camp d'internement, près de Sherbrooke. Des années plus tard, on découvre que les colis et les livres qu'il recevait provenaient d'un mathématicien montréalais qui sera dénoncé lors de l'affaire Gouzenko.

En 1941, il retourne en Angleterre pour faire des recherches préparatoires concernant la bombe atomique. En 1943, Fuchs est désigné pour aller en Amérique comme membre de l'équipe de savants anglais chargés de travailler avec les Américains à la préparation de la bombe. C'est à New York qu'il prend contact pour la première fois avec le réseau d'espionnage russe.

A cette époque, trois réseaux visaient à obtenir les secrets de la bombe atomique mais c'est celui relevant du vice-consul soviétique à New York qui est le plus avancé. Parmi les espions de ce réseau, Harry Gold, un chimiste suisse d'origine russe, qui travaille pour les Soviétiques depuis 1935 et David Greenglass qui son passé communiste n'a pas empêché l'armée d'affecter au projet Manhattan. Même s'ils appartiennent au même réseau, Gold et Greenglass ne se connaissent pas. A Moscou, on décide que le vice-consul prendra également Klaus Fuchs en charge avec Harry Gold comme intermédiaire. Placé au centre des recherches atomiques, Fuchs est à même de savoir beaucoup de choses et, au cours d'un rendez-vous qui a lieu en fin de juin

1944, à New York, Fuchs remet à Gold le plan de la bombe à l'uranium.

Quelques jours avant l'explosion de la première bombe atomique, le vice-consul est obligé de passer outre aux règles les plus élémentaires de sécurité en matière d'espionnage. En effet, l'enjeu est de taille: Greenglass a préparé un volumineux rapport sur certains aspects de la bombe atomique que Moscou estime capital d'obtenir au plus tôt. Or, l'intermédiaire habituel entre le vice-consul et Greenglass ne peut faire le voyage au Nouveau-Mexique et il ordonne à Harry Gold, malgré ses réticences, de rencontrer Greenglass, puis Klaus Fuchs. Sur le moment, tout se passe bien.

## La filière américaine

Au début septembre 1949, Edgar Hoover, le chef du FBI reçoit un rapport ultra-secret: la Russie vient de procéder à une première expérience atomique. Hoover lance ses ordres: le secret de la bombe atomique a été violé, trouvez les espions. Les hommes de Hoover se précipitent au centre nucléaire de Los Alamos au Nouveau-Mexique. Ils fouillent les rapports et les fiches de tout le personnel de l'usine et interrogent des centaines de personnes. Après quelques jours, ils ont la certitude que l'espion, probablement un physicien, fait partie d'une mission étrangère et qu'il a libre accès à tous les travaux effectués sur la bombe. On fait part aux Britanniques de ces conclusions.

Vers la fin de septembre, les soupçons des Américains se portent sur Klaus Fuchs, devenu l'un des principaux responsables du centre nucléaire de Harwell en Angleterre. Les Britanniques garantissent sa loyauté; mais on se souvient que lors de son internement au Canada, il recevait des livres et des colis de Israël Halperin, impliqué par Gouzenko comme agent de l'URSS. On se rappelle également que le nom de Fuchs avait été trouvé écrit sur une enveloppe retrouvée dans le domicile du physicien Allan May. Puis, on récupère les archives de la Gestapo qui révèlent que Fuchs avait été communiste durant sa jeunesse. A la fin d'octobre 1949, les Britanniques sont enfin convaincus que Fuchs est l'un des espions atomiques. En décembre, ils procèdent à un premier interrogatoire du physicien. Après quelques tentatives de dénégations, Fuchs avoue avoir renseigné les Russes depuis 1942. Le 3 février, les Britanniques annoncent son arrestation, il sera condamné à 14 ans de prison. Il s'agit ensuite de retrouver l'homme qui avait servi de liaison entre Fuchs et les Soviétiques; mais Fuchs ne le connaît que sous le nom de Raymond.

Fuchs a donné une vague description: un homme plutôt petit, dans la quarantaine, au visage rond. Selon Fuchs, il n'est pas physicien, mais peut-être chimiste. La police américaine fait des centaines d'enquêtes, envoie des agents nombreux Fuchs en prison, lui montrent des centaines de photos de suspects et peu à peu les recherches se resserrent autour d'Harry Gold. En mai 1950, les agents rencontrent Gold qui nie tout, prétendant même n'être jamais allé à l'ouest du Mississippi. Il est interrogé à plusieurs reprises mais sans résultat. Finalement, une fouille complète de son domicile fait découvrir le plan de la ville de Santa Fe, plan annoté. Devant cette preuve, les agents poursuivent leurs interrogatoires et Gold avoue.

On tient une filière; les aveux de Gold amènent l'arrestation de David Greenglass puis à la sœur de ce dernier, Ethel et à son mari, Julius Rosenberg. Gold est condamné à 30 ans, Greenglass à 15 et les Rosenberg à la chaise électrique. Quant à Gouzenko, à l'origine de toute cette affaire, il habite aujourd'hui avec sa femme et ses enfants dans une banlieue de Toronto. Il a changé de nom, d'aspect et a acquis la nationalité canadienne depuis longtemps. Mais il est toujours sous la protection spéciale de la GRC et craint encore, avec raison, le long bras de la police secrète russe.

## La bureaucratie à l'éducation n'est aucunement dérangée

Depuis quelques jours, il y a presque panique dans les milieux d'éducation de tout le Québec. C'est que le gouvernement a décidé d'imposer des coupures budgétaires à tous ses ministères et que celles qui prennent peu à peu forme dans les commissions scolaires ont un caractère particulièrement odieux en ce qu'elles dépouillent les écoles de services utiles à l'enfant mais ne dérangent pas trop l'appareil bureaucratique éléphantesque du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires. En d'autres termes, on adopte très rapidement ces jours-ci des mesures qui affectent la qualité de l'enseignement et des services éducatifs (suppression de postes de conseillers pédagogiques ou de conseillers auprès des élèves), l'encadrement des élèves (suppression de postes d'adjoints au directeur d'école ou de directeurs d'école) mais les bureaucrates, eux, qui prennent ces décisions de coupures et sont, par conséquent, en conflit d'intérêt se ménagent eux-mêmes scandalement.

Il n'y a pas lieu ici de blâmer nos gouvernants de vouloir diminuer les dépenses publiques. Mais il est plus que temps de leur demander pourquoi leur volonté de rationaliser le coût des services ne s'orientent pas vers les vraies sources de gaspillage. Le gaspillage des fonds publics, ce n'est pas dans les écoles qu'il existe, mais dans l'existence même d'un appareil bureaucratique énorme qui empêche plus qu'il n'aide bien souvent les écoles à fonctionner.

Il serait peut-être temps en

campagne électorale d'expliquer au peuple qui paie pourquoi la province de Québec a besoin de milliers de fonctionnaires (on parle de 7,000) pour faire fonctionner son ministère de l'Éducation alors qu'un pays de même population (6,000,000 d'habitants) comme la Suède opère son ministère de l'Éducation nationale avec moins de 150 fonctionnaires (138, dit-on). Il est vrai que, dans les écoles de ce pays-là, il y a des infirmières, des travailleuses sociales, des personnes-ressources à plein temps. Les services y sont intégrés là où ils sont nécessaires: près et autour des enfants. On n'y parle pas depuis X années d'éducation sexuelle, on la dispense. Et, chose étonnante, même si le pays est unilingue, la plupart des jeunes y deviennent bilingues et peuvent ainsi se sentir à l'aise à l'étranger.

Tout le monde sait, n'est-ce pas, que la Suède a souvent servi de modèle pour la social-démocratie qui rêve d'instaurer le Parti québécois. Pourquoi le gouvernement actuel ne serait-il pas logique dans sa philosophie et n'instaurerait-il pas un système d'éducation vraiment décentralisé vers l'école, là où les vrais besoins existent et demeurent les plus importants à satisfaire "pour le mieux-être de la collectivité québécoise", selon la formule péquiste bien connue?

Ni les parents, ni les enfants, ni les directeurs d'école n'ont besoin des concepteurs de documents, directives ou règlements qui décident à Québec de choses souvent inapplicables dans le milieu. Ils ont

besoin d'autonomie et de ressources pour décider eux-mêmes des actions et des dépenses qui seraient le plus profitables au milieu. Ils ne seraient plus inondés alors de dépliant, d'affiches, de revues, de recueils de statistiques, de résultats d'enquête qui occupent peut-être beaucoup de monde dans le vaste édifice "G" de la colline parlementaire mais qui coûtent affreusement cher et ne servent pratiquement pas à aider l'enfant qui ne sait pas encore lire à dix ans ni cet autre enfant qui n'a comme milieu affectif que sa classe.

Les rêveurs du ministère, qu'on les répartisse dans les écoles à travers la province. Ils y apprendront à être réalistes et peut-être aussi, auprès des vrais travailleurs de l'enseignement, à être plus efficaces.

Un ministère auquel le budget Parizeau accorde près de 6 milliards de dollars (5,778,000,000) devrait réfléchir au bien-fondé de chacune de ses actions et se demander en tout temps si les fonds publics qu'il distribue servent vraiment les intérêts de ceux auxquels ils sont destinés. Il y a et des ressources, de fabuleuses ressources au ministère de l'Éducation du Québec. On a souvent l'impression qu'elles sont utilisées selon des priorités fort discutables. Les contribuables-parents que nous sommes ont raison d'exiger qu'on leur rende des comptes.

Robert Giroux  
contribuable-parent  
et directeur d'école  
Baie-Saint-Paul, Qué.

## Les gouvernements ont oublié le village de St. Paul River

St. Paul River est un petit village situé à environ 350 milles de Sept-Îles où pourtant, selon beaucoup de gens, le monde finit.

Cependant, notre village existe depuis le début du 19e siècle et il grossit encore. D'une population d'environ 100 âmes à ses débuts, St. Paul est passé à près de 700 aujourd'hui. Notre mode de vie est basé sur la pêche à la morue pendant l'été; c'est ainsi que nous fourissons cette denrée délicate au reste du monde.

Nous écrivons pour qu'en retour on reconnaisse notre coin de pays. Ici, nous donnons ce que nous pouvons, et que recevons-nous en retour? Rien! Voyons un peu plus en détail.

1 — A la fin de 1979, une conduite d'eau était installée et la moitié du village y fut connectée. Un an plus tard, en 1980, la conduite d'eau fut complétée. Mais depuis deux mois déjà, l'eau n'est plus potable sans qu'aucune cause n'ait encore été trouvée. Dans un coin sombre de notre bureau de poste, on peut à peine voir un avis adressé à tous les villageois pour les avvertir de faire bouillir l'eau pendant 20 minutes avant usage. Combien de temps cela durera-t-il? Imaginez un peu ce que goûterait votre soupe ou vos patates, bouillies dans de l'eau ayant un fort goût de goudron. Vous ne le pouvez pas? Nous vous invitons à boire avec nous une tasse de thé parfumé au goudron.

Qu'est-ce que nous devons faire?

re? Beaucoup de gens ont été informés de ce problème, y compris M. Monger de la Basse Côte-Nord. On n'a pas encore vu de résultat.

2 — Deuxième problème; notre service postal.

Le père Noël apporte des cadeaux à tous les enfants (il y en a une centaine ici) à Noël. Mais nos enfants attendent encore les leurs. Sans parler des colis de Noël, beaucoup de personnes attendent avec inquiétude leurs chèques ou des envois d'égale importance. Nous ne blâmerons certainement pas le vieux papa Noël, mais jusqu'à date, nous avons eu du courrier seulement deux fois depuis le 22 décembre dernier. Il paraît que notre courrier est régulièrement reçu quelque part sur la Côte, mais personne ne semble avoir un contrôle quelconque sur ce qui se passe. N'avons-nous pas le droit de savoir ce qui arrive à notre courrier? La seule réponse que nous ayons pu obtenir a été "livraison en retard à cause du mauvais temps". Le ciel est bleu et pur; comment croire ça?

Nous le demandons encore, qu'est-ce que nous avons à faire?

3 — Passons à la question suivante, celle de l'état de nos routes, ou plutôt de leur insuffisance.

Du début du printemps à la fin de l'automne, une seule route relie notre village à Old Fort Bay, à l'ouest, et au Labrador, à l'est. Elle est quand même dans une condition très douteuse, surtout quand on doit parcourir une certaine distance.

Dans le village lui-même, la route est loin d'être dans un état convenable. Peut-être nous faudrait-il attendre encore 5-10 ans avant qu'elle ne soit asphaltée.

Encore une fois, nous nous demandons ce que nous devons faire en attendant.

4 — Enfin, le 21e siècle arrive à grands pas, l'humanité a connu la théorie de la relativité, la génétique, la mécanique quantique, etc., et les sciences se développent très vite. Nous entendons continuellement parler d'approches nouvelles et meilleures en éducation, d'approches mieux adaptées à notre époque. Et pourtant, les écoles de St. Paul ne répondent même pas aux exigences minimales des étudiants et des professeurs. Pas de bibliothèque, pas de gymnase, pas de laboratoire et même pas assez d'espace dans les classes. Comment pouvons-nous parler d'une éducation convenable et adaptée?

Mais en dépit de tout cela, NOUS SOMMES TOUJOURS EN VIE, et nous aimerions avoir de meilleurs services pour nous et nos enfants dans un avenir rapproché, hiver comme été.

Natalia Roth  
Chesley Griffin  
et

204 habitants du village  
de St. Paul River  
Comité de Duplessis

## Trop d'argent dans le béton

Dans l'édition de février, Lucien Bouchard, négociateur gouvernemental, disait ceci à l'Actualité: "... il est établi hors de tout doute qu'au Québec chaque élève coûte 500 dollars de plus par année qu'en Ontario. Les enseignants du Québec enseignent moins et sont payés plus cher que leurs collègues de l'Ontario. Je pense qu'on est allé trop loin." Encore une espèce d'énergumène!... qui se permet de faire des éducatrices sur les enseignants alors que ceux-ci travaillent, pour la plupart, autant que leurs collègues ontariens nonobstant qu'ils soient possiblement payés plus cher.

Le mépris n'aura qu'un temps. M. Bouchard, car vous négligez à dessein de mentionner un secret de polichinelle, à savoir que beaucoup

trop d'argent a été coulé dans le béton de l'infrastructure du système scolaire québécois et que les cadres administratifs des commissions scolaires et des agences gouvernementales ne sont pas nécessairement des plus efficaces tout vautre qu'ils sont dans leurs fauteuils rembourrés et leurs tapis mur à mur.

D'où il découle que les enseignants québécois n'ont peut-être jamais joui d'un soutien administratif tel que celui de leurs collègues ontariens. Quand un enseignant sait que le principal souci de l'administration scolaire dont il fait partie ne consiste pas à bourrer une salle de classe du plus grand nombre d'élèves possible et que cette même administration lui donne son soutien en tout temps, il ne

rechigne pas tellement sur ses heures de travail.

Si, par exemple, le sinistre Livre Orange a reçu le prix Citron de la part de nombreux enseignants, c'est que ce même livre, à travers de beaux énoncés de principe, était surchargé de critères de rentabilité administrative qui n'avaient aucun lien avec la pédagogie moderne et même ancienne.

Veillez accepter les sincères salutations d'un de ces nombreux enseignants québécois expérimentés qui ont été ostracisés par le régime "social démocrate" du Parti québécois et son poulailler de préjugés favorables envers les travailleurs: le syndicalisme québécois à la sauce un tant soit peu fascisante.

Jean Arsenault  
Loretteville

## Appel aux gens de Trois-Pistoles

Depuis trop d'années, nous dormons face aux problèmes de notre milieu! Nous critiquons bien sûr, mais par en arrière, sans jamais avoir le courage d'exprimer tout haut en public, ce que nous pensons dans le privé.

Or, pendant ce temps, tout ferme aux Trois-Pistoles. Tous les services s'en vont à l'extérieur ou deviennent la propriété de gens de l'extérieur qui, eux, savent réagir adéquatement devant une bonne aubaine! Exemple: la vente de notre centre paroissial.

Donc, je crois, à mon sens, qu'il est plus que temps que nous sortions de notre torpeur et que nous réagissions pendant qu'il en est encore temps cette fois-ci!

Retournons en arrière, voulez-vous? En 1946, nos Anciens se sont battus pour nous obtenir un centre paroissial qui réponde à nos besoins récréatifs et culturels. La moindre petite localité a son centre communautaire, où il fait bon se réunir pour se divertir. Nos Anciens nous avaient obtenu le nôtre et... avaient su l'administrer! Posons-nous de sérieuses questions face à ce qu'il est devenu! Lors de la vente de notre centre paroissial, une minorité s'est élevée pour protester et nous avons laissé aller le fruit de tant d'efforts déployés de la part de nos prédécesseurs!

D'autres vaillants citoyens de cette même ville se sont acharnés auprès du gouvernement pour nous obtenir un foyer où nos vieillards pourraient aller finir leurs jours paisiblement! De peine et de misère, leurs efforts furent enfin couronnés de succès et le Foyer Notre-Dame de Trois-Pistoles fut érigé et ouvert le 31 août 1965.

Or, il arrive que ce même foyer devienne à grands pas un édifice à bureaux! Et pendant ce temps, nous dormons! Nous dormons sans même nous poser la question: "Où dormirons-nous lorsque nous serons vieux???" Et pourtant, Dieu sait si cela vient beaucoup plus vite que nous le voudrions!...

LE CLSC qui occupe plusieurs de ces bureaux demande présentement son autonomie, demande à sortir de cet édifice, afin de laisser la place à nos vieillards qui attendent pour y entrer! Une longue liste de ces vieillards mériterait qu'on s'arrête, et qu'on l'étudie, afin de connaître la condition dans laquelle se trouvent ces personnes qui devraient être en milieu hospitalier et qui souffrent dans leurs demeures parce qu'elles manquent de soins!

Gens de Trois-Pistoles souvenons-nous que cet édifice nous a été accordé pour eux! Sa vocation première était d'être un refuge pour nos personnes âgées et pour nos malades chroniques. Nous nous devons de préserver ce qui a été obtenu au prix de grands sacrifices et de longues démarches.

Or, avec l'avènement du CLSC au sein de cet édifice, nous avons laissé amputer cette vocation première, et si nous continuons à dormir et qu'on y installe le CLSC à demeure permanente, où irons nos vieillards et nos malades chroniques?? Tout comme moi, vous n'ignorez pas que déjà, on les achemine vers l'extérieur: Rivière-du-Loup, Rimouski et voire même Mont-Joli! N'auraient-ils pas mérité de finir leurs jours aux Trois-Pistoles, eux qui ont tant peiné pour nous?

Le CLSC est très conscient qu'il lèse le mieux-être de ces personnes, c'est pourquoi il sollicite NOTRE APPUI pour évacuer les lieux! Il demande de plus son autonomie pour enfin fonctionner avec tous ses moyens et pour mieux nous servir, pour être en mesure de répondre à tous nos besoins. Je pense qu'il est grand temps que nous prenions conscience de la situation présente!!

Donc, je fais appel à l'élite de Trois-Pistoles. Où est-elle donc face à tous ces problèmes que nous vivons depuis des années? Avons-nous encore une élite? Une élite qui se tient debout, tout au moins autant que nos Anciens? Si elle est toujours là, je lui demanderais de se lever enfin et de nous aider, nous les petits, nous les moins favorisés, nous les moins fortunés!

Et vous, gens du peuple comme moi, je vous demanderais de prendre vos affaires en main et de vous en occuper pendant qu'il en est encore temps!

Gens de Trois-Pistoles, ce CLSC, tout comme moi, vous en avez besoin et nous nous devons de l'épauler si nous voulons que ses travailleurs nous aident par la suite à solutionner nos problèmes d'ordre de santé, d'ordre social et communautaire. Et vous savez combien nous en avons! Nous AVONS là un OUTIL PRÉCIEUX qui pourrait nous aider à sortir de notre marasme et nous ne réagirons pas devant les obstacles qu'ils rencontrent pour effectuer leur travail auprès de leur clientèle? Que diable! Réveillons-nous! Aidons-les à nous aider! C'est pour nous qu'ils font tant d'efforts! C'est pour nous qu'ils luttent depuis des mois. C'est pour le mieux-être de nos vieillards, c'est pour vous les jeunes qui n'avez rien ou presque rien à Trois-Pistoles!

Gens de Trois-Pistoles, ne nous laissons pas bernier par toutes ces rumeurs qui circulent telles: mises à pied de personnel, coupures de budget du centre de santé, départ de la clinique externe de Trois-Pistoles advenant l'autonomie du CLSC. TOUT CELA EST FOUTAISE, et ce serait enfantin de notre part que de croire à ces balivernes!

Soyons pour une fois lucides et unis! Nous voulons deux choses bien définies:

— un FOYER pour nos vieillards;

— un CLSC structuré à la mesure d'un vrai CLSC!

Or, tout gouvernement qui se respecte accordera et les argent et le personnel pour que ces deux institutions à vocations complémentaires différentes puissent fonctionner efficacement!

Donc, restons unis, ne nous laissons pas diviser cette fois-ci, et nous obtiendrons enfin quelque chose voulue par nous et pour nous!

L'autonomie du CLSC, c'est une éclaircie dans notre noirceur, c'est l'espoir pour l'avenir! Donnons-leur "LE COUP D'POUCE" qu'ils nous demandent, nous en serons les premiers bénéficiaires!

Gens de Trois-Pistoles, sortons de notre léthargie, réveillons-nous, il en est grand temps!! Serions-nous rendus au stade de nous faire dire la phrase célèbre écrite sur les murs du Grand Théâtre de Québec??? J'espère que non!

Une citoyenne de Trois-Pistoles qui voudrait que Trois-Pistoles revive après son long sommeil!

Denise LeBlond  
Trois-Pistoles

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

## Fini le silence à l'hôtel de ville

A la surprise de tout le monde, du maire Pelletier, de Mme Morin, candidate du Progrès civique et de l'élu lui-même, Pierre Mainguy, ce dernier a remporté l'élection partielle dans le quartier Champlain du 15 mars par 597 voix de majorité.

Il faut se réjouir que les électeurs de Champlain aient mesuré la conviction des deux candidats sur le thème de la campagne électorale: "La qualité de vie".

M. Mainguy a dénoncé la détérioration de la vie durant les quinze ans du Progrès civique dominant comme exemple parfait le secteur Saint-Jean-Baptiste détérioré par "le développement urbain à coups de béton, de parkings et d'hôtels américains", par la démolition de plus de 1,000 logements dont les terrains ont été offerts à des grandes compagnies comme Trigec et Hilton, par l'exode de 3,000 citoyens forcés de "supporter



## Choisissons le Québec

Lors du prochain scrutin provincial, la population du Québec aura à choisir un nouveau gouvernement. En fait, elle aura à choisir entre deux parties, l'Union nationale étant vraisemblablement écartée de la course au pouvoir. Or, plusieurs observateurs prévoient que le Parti libéral formera le prochain gouvernement. Cette hypothèse me donne envie de vomir... et je vous explique pourquoi.

Les libéraux et leur chef Claude Ryan ont promis d'amender la loi 101 qui a enfin rétabli l'équilibre normal entre la majorité francophone et la minorité anglophone. Le chef Ryan prétend que les anglophones du Québec ont été sérieusement atteints dans leurs privilèges par cette loi et qu'il lui faudra rétablir la situation une fois au pouvoir. Or, dans les faits, la loi

101 n'a fait que mettre fin aux excès et aux aberrations qui favorisaient la minorité anglophone au détriment des francophones. La minorité anglophone reste donc une minorité choyée. En changeant la loi 101, les libéraux ramèneraient le climat malsain connu aux époques des lois 63 et 22 et nieraient le caractère prioritairement français du Québec. Dans ce domaine, Claude Ryan fait montre d'une préoccupation beaucoup plus importante pour ses intérêts électoraux que pour les intérêts véritables du Québec.

D'autre part, en refusant de s'allier au gouvernement pour réaliser l'unité qui aurait manifesté l'opposition sans équivoque des partis politiques du Québec au projet anti-démocratique de Trudeau, le Parti libéral a montré ses véritables couleurs. On peut tout de suite imaginer quelle sorte de relations pourrait entretenir un gouvernement Ryan avec Ottawa. Déjà, Claude Ryan considère Trudeau comme étant son "boss". Déjà, il dit qu'Ottawa devrait avoir le droit de mettre la main sur nos richesses naturelles alors que l'Alberta se bat pour préserver ses droits sur le pétrole. Mais qu'est-ce donc que cette doctrine de concession, de générosité masochiste et de diminution consciente du Québec. En vertu de quel principe un premier ministre du Québec concéderait-il des pouvoirs à Ottawa, réduisant ainsi considérablement l'importance du gouvernement québécois???

Enfin, je crois bien humblement qu'une personne, ayant le moindre esprit éveillé, ne peut accorder son appui au Parti libéral; ce qui m'amène à croire que les militants libéraux votent par tradition, sans démontrer de soucis pour les enjeux véritables de la situation actuelle. D'ailleurs, 79

pour 100 des libéraux, par je ne sais quel subtil raisonnement, appuient le gouvernement fédéral dans son projet de rapatriement de la constitution alors que seulement 15 pour 100 s'y opposent; c'est presque honteux...

Un méchant péquiste,  
Claude Gingras  
Québec

## Offensée par une pseudo-murale

Monsieur le propriétaire, Brasserie la Goulué, Place Bourg-Royal, Charlesbourg.

Je ne veux surtout pas être sexiste, mais je m'adresse à vous au masculin parce qu'il n'en peut être autrement...

Je tiens par la présente à vous féliciter pour avoir créé une ambiance aussi révoltante, en affichant sur vos murs, grandeur nature, la pire des ignominies. Vous comprenez que je fais allusion à votre "pseudo-murale": celle-ci représente une femme à quatre "pattes", guenille en main, lavant un plancher. En arrière-plan, un garçonnet caché derrière une porte, vient tout juste d'actionner le mécanisme de son périscope, lequel se dirige droit vers sa cible: la femme.

Vous me direz sans doute que je n'ai pas peur des mots, mais je vous répondrai que vous ne craignez pas les images dégradantes.

Vous êtes, monsieur, d'une misogynie outrancière. Votre "pseudo-murale" porte le sceau de la vulgarité, lequel ne passera pas inaperçu.

Une ex-cliente.  
Louise Bélanger  
Québec

Noël Samson  
Québec



**pierre champagne**

**Mars, mois de la Croix-Rouge**



Bobby Milton, l'éclaireur des Globetrotters, est passé à la maison Gomin.

## Globetrotters au Colisée

Dans le cadre de leur tournée mondiale 1981, les Harlem Globetrotters s'arrêteront au Colisée de Québec, vendredi le 3 avril à 19h30. La réputation de ces joueurs extraordinaires et faitaisistes n'est plus à faire et ils offrent un excellent spectacle pour toute la famille.

Chaque fois qu'ils visitent une ville ou une autre à travers l'Amérique du Nord, les Harlem Globetrotters se font un devoir de profiter de leur passage pour donner quelques mini-spectacles dans les milieux défavorisés. Après tout lorsque l'on vient de Harlem on connaît la misère humaine. Cette

année, la troupe porte une attention spéciale aux prisonniers et c'est ainsi qu'hier, l'éclaireur du groupe Bobby Milton, s'est fait un devoir de visiter la maison Gomin, dite prison des femmes, et la maison Painchaud, un centre de réhabilitation pour ex-détenus.

On ne peut pas dire cependant qu'il s'est attardé très longtemps à chaque endroit. Son apparition était plutôt symbolique. Trois ou quatre tours de passe-passe avec le ballon et bonjour la visite. C'était plus pour la promotion du show de vendredi prochain que par amour du prochain.

## Fêtes nationales de juin prochain

Ça ne fait pas tellement longtemps que le 24 juin est légalement la fête des Québécois. Le décret gouvernemental consacrant cet état de fait ne date que du 11 mai 1977.

Depuis lors, et plus particulièrement depuis 1979 avec la mise sur pied de la Corporation des fêtes du 24 juin, la Saint-Jean-Baptiste s'est popularisée. La fête est devenue de plus en plus populaire à un point tel que, l'an dernier, les éditoriaux des journaux des 25 et 26 juin se demandaient si la fête n'était pas devenue trop populaire dans un certain sens.

Bref passons vite et soulagons, tout simplement, ce qui n'importe qui et tout le monde peut

organiser une fête publique, dans sa rue, dans son quartier, ou dans son patelin le 24 juin. Le gouvernement est même prêt à défrayer une partie de ces manifestations populaires si le projet présenté a été jugé intéressant et acceptable.

Ceux qui seraient intéressés à s'impliquer dans la préparation d'une fête populaire le 24 juin ont jusqu'au 24 avril pour présenter leurs projets. On peut se procurer des formulaires de demande d'aide technique et financière à l'adresse suivante:

Corporation des fêtes du 24 juin  
1900 ouest, boul. Charest  
Suite 230  
Québec, G1N 4K8

## Des gens extra



M. Robert GAGNON

Pour son engagement professionnel et bénévole au sein de la communauté lévisienne, la régionale des Jeunes Chambres de Québec a décerné à M. Robert Gagnon, courtier d'assurances, le titre de personnalité du mois de février 1981.

M. Gagnon a reçu son titre de courtier en 1951 et de 1954 à 1961 il agissait comme chef de district de l'Association des courtiers d'assurances de la province.

De 1961 à 1979, il fut président du district de Lévis pour l'Institut national canadien pour les aveugles. De 1975 à 1979 il est membre du Conseil de Centraide et il a donné sa participation au cours des 45 dernières années à de nombreuses campagnes. Il fut membre de plusieurs autres organisations de la Rive-Sud.

## ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...

### Collecte de sang

La Chambre de commerce et le club des Lions de Charlesbourg, en collaboration avec l'Association des marchands de Place Bourg-Royal, tiennent aujourd'hui, dans le centre commercial en question, une collecte de sang qui ne se terminera qu'à 20h30 ce soir. Le président honoraire de la collecte est Me Pierre Bernier, maire de Charlesbourg, et l'objectif a été fixé à 100 donneurs.

### Salon de la femme

C'est ce soir que le promoteur Jean-Pierre Bertrand inaugure au Pavillon de la jeunesse et des congrès du parc de l'Expo-Québec son Salon de la femme. La ma-

nifestation se continuera pendant une dizaine de jours de sorte qu'elle englobera une semaine et deux fins de semaine. Malgré des critiques abondantes dans le passé, le Salon de la femme a toujours su attirer un nombre impressionnant de visiteurs.

### Journée mondiale du théâtre

Dans le cadre de la Journée mondiale du théâtre, le public est invité à assister à un récital poétique présenté par les étudiants de deuxième année du conservatoire, au 11 rue Saint-Stanislas. Les intéressés peuvent obtenir des laissez-passer, au 30 rue Saint-Denis, de 09h00 à 16h30 et au 13 rue Saint-Stanislas, de 09h00 à 17h00.

# Une infirmière est accusée du meurtre d'un bébé de 3½ mois

TORONTO (d'après UPC, PC) — Une infirmière à l'hôpital pour enfants de Toronto a été arrêtée et inculpée, hier, du meurtre d'un bébé de trois mois et demi décédé dimanche des suites d'une dose trop forte de médicament qui lui a été administrée.

L'arrestation de Susan Nelles, âgée de 24 ans, a aussitôt dé-

clenché une enquête sur d'autres morts inexplicables d'enfants survenues depuis que l'infirmière a commencé à travailler en cardiologie en 1979.

Selon la police, le coroner Paul Tepperman avait été appelé à l'hôpital pour enquêter sur la mort mystérieuse d'un autre enfant, le 18 mars.

En prenant connaissance de certains faits, a poursuivi le porte-parole de la police, l'enquête a été élargie pour inclure le décès survenu tôt dimanche matin de Justin Cook, fils de Bradley et Jacqueline Cook, agriculteurs à Tara, Ontario.

Une autopsie a démontré que la mort de Cook était due à une dose trop forte d'un médicament "qui n'avait pas été prescrit". La

police a refusé de préciser la nature du médicament incriminé.

M. Kenneth Rowe, administrateur adjoint de l'hôpital, a déclaré que le bébé, admis vendredi pour une déficience cardiaque congénitale, devait subir un cathétérisme, une opération par laquelle un chirurgien insère une sonde dans une veine de la jambe jusqu'au coeur pour y mesurer la pression.

## Luc Savard est arrêté à Montréal

par Lucien LATULIPPE

Recherché par la police de Québec relativement à des vols commis ici, Luc Savard a été arrêté dans un hôtel de Montréal, avant-hier soir, et il était dans les cellules de la centrale de police du parc Victoria, hier soir.

Le jeune homme de 21 ans était évadé de la prison de Cowansville depuis décembre dernier. Dès aujourd'hui, il devait être traduit en cour des sessions de la paix. Plusieurs chefs d'accusation devaient être portés contre lui à la suite de l'enquête menée par le sergent-détective Clément Bernier.

À la suite de la parution de la photo de l'évadé dans les journaux de Québec et à la télévision, la semaine dernière, la police a obtenu des informations sur ses allées et venues et c'est ainsi que Savard a pu être déniché à Montréal.

D'autre part, la police de Québec fait part d'un hold-up commis dans une maison de la rue des Pins ouest, avant-hier midi. Après s'être annoncés par téléphone, deux individus se sont présentés au domicile de la plaignante qui est une handicapée physique, en se faisant passer pour des réviseurs de la liste des électeurs.

Rendus dans la place, les deux chenapans ont menacé la femme avec un couteau et ils ont fouillé la maison. Ils auraient volé des bijoux évalués à \$1,700. La plaignante n'a toutefois pas été molestée.

La police de Québec a par ailleurs enregistré, avant-hier, le cambriolage de sept maisons et d'autant de commerces. Les intrus ont volé un peu de tout, surtout des bijoux. Dans un commerce, 18 bouteilles de vin ont été subtilisées.



À LA COURTE PAILLE...

Matins ensoleillés, après-midi fofous... les légers cotons de JOUSSE s'enfilent à la courte paille, en long, en court... à coup sûr! La salopette à porter courte 115\$; le t-shirt illustré 50\$; le jamaica 70\$; la veste-chemise 60\$; et le short 50\$. Couleur de paille.

**brissot**

Place Ste-Foy, Les Galeries Charlesbourg, et 1060 St-Jean



le complet à l'européenne

Actuel, ceinturé confort, il a l'élégance du détail et du raffinement. Surpiqures et pli ouvert au dos, laine poly-mohair bleu acier 325\$.



1110, rue Saint-Jean, Québec. (418) 692-2138.

## Petite Addition

Grand restaurant

pour 2: **\*22,95\$**

tout compris

mini-soupe à l'oignon gratinée ou soupe du jour

un service au bar-salade

au choix:

brochette de filet

ou filet mignon (6 oz/170 g)

ou coquille st-jacques

1/2 litre de vin rouge ou blanc

tarte au sucre/thé-café-lait

... à des prix qui vous permettent de manger encore au restaurant.

\*Pour notre menu du midi, soustraire encore!

# Dans votre intérêt

Le Montréal Trust répond à vos questions.

## "Y a-t-il des services financiers qui avantagent les personnes de l'âge d'or?"

"Depuis que j'ai pris ma retraite, l'an passé, je me rends compte qu'il ne m'est pas aussi facile qu'avant de m'occuper moi-même de mes affaires financières; je me rends compte aussi que mes besoins changent. Avez-vous des services qui s'adressent plus particulièrement à des gens comme moi?"

Les personnes de l'âge d'or et celles qui travaillent ont bien souvent des besoins tout à fait différents. Au Montréal Trust, nous le savons. C'est pourquoi nous offrons aux gens qui n'ont plus un horaire de travail régulier une gamme de services adaptés à leurs besoins.

Par exemple, un grand nombre de nos bureaux ont des heures d'ouverture plus longues que celles d'autres institutions financières; certains de nos bureaux sont même ouverts le samedi. Bien entendu, si un jour il vous est impossible de vous rendre à nos bureaux, vous pouvez profiter de notre service de dépôts par la poste; nous serons heureux de vous remettre, à cet effet, une pochette comprenant des enveloppes affranchies et préadressées. Et pour vous faire épargner encore plus de temps, nous pouvons faire en sorte que vos dividendes et intérêts provenant d'actions, de dépôts et d'obligations soient déposés dans votre compte d'épargne. Justement, nous mettons à la disposition des gens de 60 ans ou plus un compte d'épargne fort avantageux. Il s'agit du compte «60 ou plus» qui leur accorde un intérêt supérieur de 1/4% au taux en vigueur pour le compte

Épargne-Plus. De plus, l'intérêt est calculé de deux façons: sur le solde mensuel minimal et aussi sur le solde quotidien. Deux fois par année, soit le 30 avril et le 31 octobre, nous versons à leur compte le montant le plus élevé. À notre connaissance, le Montréal Trust est la seule institution financière à calculer l'intérêt de cette façon.

Et si, en plus d'un compte «60 ou plus», vous avez un compte de chèques personnels du Montréal Trust, c'est tout à votre avantage car vous pouvez alors effectuer vos opérations financières au même endroit, dans un établissement qui offre tous les services. Comme vous le voyez, le Montréal Trust met à votre disposition des services qui tiennent vraiment compte de vos besoins.

**L'assurance-dépôts: une bonne protection.**

Au Québec, les dépôts confiés aux institutions financières sont protégés, jusqu'à concurrence de \$20 000, par la Régie d'assurance-dépôts du Québec. Comme il s'agit là d'un organisme gouvernemental, vous pouvez dormir tranquille: vos fonds sont à l'abri.

Par ailleurs, toutes les institutions financières d'envergure nationale, bien établies, suivent une politique et des règlements rigoureux de sorte que vous pouvez faire affaires avec elles en toute confiance, peu importe le montant de votre dépôt.

**Si vous avez des questions à poser, écrivez-nous, appelez-nous ou venez nous voir à l'adresse ci-dessous.**

**475, rue St-Amable**  
Québec, Québec  
G1R 5E4  
529-8841

**Montréal Trust**  
*Chez nous, vos intérêts sont bien servis.*

# ÉLECTIONS QUÉBEC

Du 23 au 28 mars

## C'est la révision des listes électorales du Québec

**PARCE QUE VOTRE NOM  
DOIT ÊTRE INSCRIT...  
ET BIEN INSCRIT.**

Vous devez être inscrit sur une liste électorale pour avoir droit de vote aux élections générales du 13 avril 1981.

**Les listes électorales qui serviront à ces élections générales sont celles dressées lors du recensement de septembre 1980.**

**Votre directeur du scrutin vous fait parvenir la liste électorale de votre section de vote (poll). Vérifiez si votre nom est inscrit et bien inscrit.**

### En milieu urbain

Pour toute demande de modifications (inscription, radiation ou correction), vous devez vous rendre au bureau de dépôt le plus près de votre domicile. Ces bureaux sont ouverts du 23 au 28 mars de 8h à 22h.

Les demandes de modifications sont référées ensuite à une commission de révision qui a le pouvoir exclusif de les accepter ou de les refuser.

Vous appartenez à une section de vote **urbaine** si vous êtes domicilié dans une municipalité de plus de 2 000 habitants. Le numéro de votre section de vote est alors suivi du mot **urbaine** sur la liste électorale que vous recevez chez vous.

### En milieu rural

En milieu rural, il n'y a pas de bureau de dépôt. Les électeurs des sections de vote rurales qui désirent déposer des demandes de modifications (inscription, radiation ou correction), doivent se présenter chez les réviseurs ruraux de leur section de vote. Les réviseurs reçoivent des demandes du 23 au 28 mars de 16h à 18h et de 19h à 21h.

Pour connaître les adresses des réviseurs ruraux, les électeurs doivent consulter la liste électorale qu'ils ont reçue ou communiquer avec le directeur du scrutin de leur circonscription électorale.

Ces réviseurs ont également le pouvoir exclusif d'accepter ou de refuser ces demandes de modifications à la liste électorale.

Vous appartenez à une section de vote **rurale** si vous êtes domicilié dans une municipalité de 2 000 habitants ou moins. Le numéro de votre section de vote est alors suivi du mot **rurale** sur la liste électorale que vous recevez chez vous.



Ce carré noir identifie les bureaux de dépôt aussi accessibles aux handicapés

Pour plus de renseignements, composez  
**SANS FRAIS: 1-800-463-4378**

# Bureaux de dépôt

## ARTHABASKA

**VICTORIAVILLE**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Yvan Moisan  
43, rue Notre-Dame Est,  
suite 10  
Tél.: (819) 758-6214

61, av. de l'Ermitage ■

615, rue Notre-Dame Ouest ■

CEGEP de Victoriaville  
475, rue Notre-Dame Est

## ARTHABASKA

Palais de justice  
800, boul. Bois-Francs Sud ■

**PLESSISVILLE (paroisse)**  
École Chanoine-Boulet  
1707, rue Chanoine-Boulet ■

**PLESSISVILLE (ville)**  
C.L.S.C. de l'Érable  
1331, rue St-Calixte ■

**PRINCEVILLE**  
Arène  
55, rue Baillargeon ■

**SAINTE-VICTOIRE-  
D'ARTHABASKA**  
Centre administratif  
Ste-Victoire  
50, rte Grande-Ligne ■

**WARWICK**  
École Sainte-Marie  
102, rue St-Louis ■

## BEAUCE-NORD

**SAINTE-MARIE**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Guy Crête  
Ancienne Régie des alcools  
219, av. du Collège ■  
Tél.: (418) 387-7870-80

**BEAUCEVILLE**  
Couvent Jésus-Marie  
220, rue Grondin ■

**SAINTE-ÉTIENNE**  
Carrefour St-Étienne  
1007, rte Lagueux ■

**SAINTE-HENRI**  
Salle des Chevaliers de Colomb  
9, rue Laliberté ■

**SAINTE-JEAN-  
CHRYSOSTOME**  
Hôtel de ville  
1005, rue de  
l'Hôtel-de-Ville ■

**SAINTE-JOSEPH-  
DE-BEAUCE**  
Ancienne Quincaillerie Coop  
786, av. du Palais ■

**SAINTE-LAMBERT-  
DE-LAUZON**  
Bâtisse des loisirs  
1096, rue du Pont ■

**SAINTE-LOUIS-  
DE-PINTENDRE**  
Plaza Saint-Louis  
794, boul. Kennedy ■

## BEAUCE-SUD

**SAINTE-GEORGES**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Jacques Drouin  
10440, 1re avenue ■  
Tél.: (418) 228-9707

**SAINTE-GEORGES-OUEST**  
2015, 6e avenue ■

**SAINTE-MARTIN**  
Hôtel de ville  
131, 1re avenue ■

**SAINTE-PROSPER**  
Centre culturel  
5910, rue St-Honoré ■

## BELLECHASSE

**BELLECHASSE**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Patrice Gagné  
Route 277  
Sainte-Germaine-Station  
a/s Liselle Lagrange ■  
Tél.: (418) 625-8031-9131

**LAC-ETCHEMIN**  
Local de l'Âge d'Or  
201, 1re avenue ■

**SAINTE-CLAIRE**  
Centre municipal des loisirs  
Rue de l'Église ■

**SAINTE-DAMIEN-  
DE-BUCKLAND**  
Théâtre Saint-Damien  
Salle du bas  
194, rue Commerciale ■

## BONAVENTURE

**NEW-RICHMOND**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Paul-Henri LeBlanc  
Villa Florence  
106, ch. de la Plage ■  
Tél.: (418) 392-5023-24

**BONAVENTURE**  
Club de l'Âge d'Or  
105, av. Grand-Pré, local A ■

**CARLETON**  
Salle des Chevaliers  
731, boul. Perron ■

**MARIA**  
Auberge Honguedo  
Rue Principale ■

**NOUVELLE**  
Club de l'Âge d'Or  
Boul. Perron ■

**PASPÉBIAC**  
Salle municipale  
4, Boul. Notre-Dame ■

## CHARLESBOURG

**CHARLESBOURG**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Adrien Cloutier  
Villa des Pères  
St-Vincent-de-Paul  
5424, av. Villa St-Vincent ■  
Tél.: (418) 627-3281

Office municipal d'habitation  
5025, 5e avenue Ouest

159, 53e rue Est

Sous-sol presbytère  
Ste-Maria-Goretti  
7180, boul. Cloutier ■

8665, boul. Cloutier

965, 79e rue Est

161, 45e rue Est

2025, boul. du Jardin

3368, av. des Fauvettes

4668, rue des Roses

Institut des sourds  
de Charlesbourg  
1550, rue St-Viateur

## CHARLEVOIX

**LA MALBAIE**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Jean-Louis Boulianne  
Centre culturel  
395, rue St-Étienne ■  
Tél.: (418) 665-4401-02

**BAIE-SAINT-PAUL**  
Centre d'art Baie-St-Paul  
4, boul. Pafard ■

**BEAUPRÉ**  
Centre communautaire  
Place Fatima ■

**CLERMONT**  
20, rue Lapointe ■

**SAINTE-ANNE-  
DE-BEAUPRÉ**  
Centre Ste-Anne  
10000, boul. Ste-Anne ■

## CHAUVEAU

**LORETTEVILLE**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Michel Ahern  
201, rue Racine ■  
Tél.: (418) 842-9264

72, rue Martel ■

**CHARLESBOURG (partie)**  
1660, av. Notre-Dame ■

**LAC-SAINT-CHARLES**  
547, rue Hôtel-de-Ville ■

**QUÉBEC (partie)**  
600, boul. Valcartier ■

**SAINTE-CATHERINE**  
21, rue Hébert ■

**SAINTE-DUNSTAN-DU-  
LAC-BEAUPORT**  
32, ch. du Brûlé ■

**SAINTE-ÉMILE**  
6, rue Rouleau ■

**SAINTE-GABRIEL-DE-  
VALCARTIER**  
1868, boul. Valcartier ■

**SHANNON**  
26, rue Conway ■

**STONEHAM-ET-  
TEWKESBURY**  
1289, 1re avenue ■

**VAL-BÉLAIR**  
1228, rue de la Montagne  
Est ■

## DUPLESSIS

**SEPT-ÎLES**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
André Laurin  
115, rue Mgr Blanche ■  
Tél.: (418) 968-2382-83-85

5, rue Johan-Beetz

52, rue Blanchette ■

14, rue Audubon

**FERMONT**  
4, rue de Brest ■

**GAGNON**  
211, 1re rue ■

**HAVRE-SAINT-PIERRE**  
1346, rue Boréale ■

**PORT-CARTIER**  
16, 2e rue ■

**SCHEFFERVILLE**  
316, rue Barney ■

## FRONTENAC

**BLACK-LAKE**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Gaston Bergeron  
358, rue Ste-Marie ■  
Tél.: (418) 423-2791-92

**BERNIERVILLE**  
852, rue Principale ■

**DISRAËLI**  
83, 1re rue ■

**THETFORD-MINES**  
36, rue d'Auteuil

587, rue Landry

997, av. Labbé

Collège de la région  
de l'Amiante  
671, boul. Smith Sud ■

**THETFORD-PARTIE-SUD**  
76, rue Harvey ■

## GASPÉ

**MURDOCHVILLE**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Francine Roy Cotton  
Sous-sol de l'Hôtel de ville ■  
Tél.: (418) 784-2596-97

**CHANDLER**  
Hôtel St-Laurent  
499, rue Rehel ■

**GASPÉ**  
Sous-sol de la Cathédrale ■

Auberge Caribou  
(Rivière-au-Renard) ■

**GRANDE-RIVIÈRE**  
Club de l'Âge d'Or ■

**NEWPORT**  
Club de l'Âge d'Or ■

**PERCÉ**  
Hôtel-Motel Normandie ■

**ÎLES-DE-LA-  
MADELEINE**

**HAVRE-AUX-MAISONS**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Gisèle Poirier  
Chez M. Jean-Paul Poirier ■  
Tél.: (418) 969-2986-87

**FATIMA**  
Centre de loisirs  
École Stella-Maris ■

**ÎLE-DU-HAVRE-AUBERT**  
Salle municipale de Bassin ■

**L'ÉTANG-DU-NORD**  
École Boisville Ouest ■

## JEAN-TALON

**QUÉBEC (partie)**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Marc Caron  
806, av. Joffre  
Tél.: (418) 683-2266-67

École St-Dominique  
1150, av. Bourlamaque

École Anne-Hébert  
555A, ch. Ste-Foy ■

Centre de loisir St-Sacrement  
1310, rue Garnier ■

**SAINTE-FOY (partie)**  
Motel Louise, unité 73  
2825, boul. Laurier ■

**SILLERY (partie)**  
Hôtel de ville  
1445, av. Maguire ■

## KAMOURASKA- TÉMISCOUATA

**DEGELIS**  
Bureau du directeur  
du scrutin  
Bruno Thibault  
518, av. Caron ■  
Tél.: (418) 853-2562-63

**CABANO**  
Centre communautaire  
18A, rue St-Philippe ■

**LA POCATIÈRE**  
Motel Cap-Martin  
Route 132 Ouest ■

Cathédrale (porte centrale  
face à la 1re rue)  
Salle Martin  
4e avenue ■

**NOTRE-DAME-DU-LAC**  
Centre des loisirs  
Rue Commerciale ■

**POHÈNÈGAMOOK**  
Motel des Copains  
Route 289  
(Quartier St-Éleuthère) ■

**SAINTE-PASCAL**  
Bureau d'enregistrement  
395, rue Chapleau ■

# Les soldats sont heureux de revenir au pays

par Pierre CHAMPAGNE

Quand le Boeing 707 des Forces canadiennes a touché la piste d'atterrissage de l'aéroport de Québec, hier après-midi, à 13h45, 157 militaires de la base de Valcartier n'ont pu retenir leur souffle et le "youppi" que l'on a alors crié dans l'avion a dû être entendu de la tour de contrôle.

Le 5<sup>e</sup> régiment d'artillerie légère du Canada revient de Chypre où il était en devoir depuis six mois avec un détachement du 5<sup>e</sup> régiment de génie. C'était la première fois que l'on confiait à un régiment d'artillerie la mission de maintenir la paix dans cette île méditerranéenne. Ce rôle avait toujours été assigné à des bataillons d'infanterie comme ceux du Royal 22<sup>e</sup> Régiment ou du PPCLI (Princess Patricia Canadian Light Infantry).

Or, les artilleurs ont aussi bien fait les choses que les fantassins. Mieux même selon eux. A preuve, c'est le Boeing des Forces canadiennes qui a la fâcheuse réputation d'être toujours, toujours, toujours en retard sur l'horaire avait, hier, une heure d'avance. "Ça prenait les artilleurs, monsieur, pour faire ça", devait déclarer un militaire.

Il aura fallu trois avions pour ramener à Québec les 450 Québécois en devoir à Chypre. Le premier est arrivé la semaine dernière et le dernier doit rentrer demain.

## Accueil triomphal

L'accueil était triomphal, hier après-midi et il le sera tout autant demain quand le commandant du 5<sup>e</sup>,



Le Soleil, Reynold Lavoie

La mère pleurait, les deux petits garçons pleuraient... et l'adjudant aussi était au bord des larmes.

le lieutenant-colonel Sparling, arrivera avec les derniers militaires. Si tôt débarqués de l'avion, les gars

étaient reçus au champagne, dans l'aérogare même et on leur remettait un bon d'achat leur donnant droit à un "Big Mac" gratuit.

Pourquoi un "Big Mac"? Parce que, paraît-il, c'est ce que "les boys" avaient le plus envie de manger en arrivant au pays. Du moins plusieurs y avaient fait allusion durant les dernières semaines. La direction de la base a même songé, un moment, à inviter Ronald McDonald lui-même à l'aérogare et une cantine ambulante afin de servir des hamburgers véritables, avec le champagne, dès la descente de l'avion. Le projet ne devait cependant pas se concrétiser.

"Ronald" brillait par son absence mais des centaines de parents et d'amis y étaient pour accueillir les artilleurs du 5<sup>e</sup>. Les artilleurs étaient heureux comme des fous de rentrer chez eux et la fatigue d'un voyage de 15 heures et d'un décalage de six heures ne paraissait pas du tout. Même la musique du Royal 22<sup>e</sup> Régiment était de la fête pour rendre le retour encore plus triomphal. Le "beat" militaire était de rigueur.

Pour la majorité des militaires interrogés à leur débarquement, l'expérience à Chypre fut des plus enrichissantes, tant professionnellement que personnellement... "mais c'était le temps qu'on revenne".

"J'vas toujours ben me caler une Labat derrière la cravate", lançait un militaire aussi heureux que sincère de crier ce nouveau slogan publicitaire. "Ça fait assez longtemps que chu pogné là-bas avec la maudite Kéo" (la Kéo est la bière locale dans l'île de



Le Soleil, Reynold Lavoie

Le lieutenant Yves Grossinger était heureux de retrouver son épouse Louise et ses deux adorables petites filles, Rachelle, 3 ans et demi, et Hélène, un an et demi.

Chypre et, pour tout dire, elle n'a pas le goût des bières du Québec).

Qu'est-ce qui vous manquait le plus là-bas? "La famille, les femmes, la bière et les Big Macs. A part de ça, tout était parfait". La réponse n'est peut-être pas très académique mais elle a le mérite d'être sincère. Quand ça fait six mois qu'on est "pogné" sur un poste d'observation dans l'île de

Chypre c'est exactement ce que l'on a envie de retrouver: la famille, les femmes, la bière et les Big Macs.

L'émotion était forte, hier après-midi, à l'aérogare de Québec. Les nerfs lâchaient; les femmes pleuraient, les enfants pleuraient et les soldats aussi pleuraient. De joie, bien entendu. C'était beau à voir.

Les militaires qui sont débarqués hier tout comme ceux qui le feront demain et ceux de la semaine dernière ne se sont pas rendus à Valcartier. Ils étaient accueillis par le commandant adjoint de la base, le colonel Jacques Painchaud, puis ils étaient libérés de tout service jusqu'au 21 avril. Directo à la maison! L'attente a été assez longue.

## LA PELTRIE

**ANCIENNE-LORETTE**  
Bureau du directeur du scrutin  
Pierre Gagnon  
1564, rue Notre-Dame ■  
Tél.: (418) 872-8162-64

**QUÉBEC (partie)**  
686, rue Blain ■

Club de racquetball Neufchâtel  
500, boul. Bastien ■

**SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES**  
Hôtel de ville  
200, boul. Fossambault ■

Séminaire St-Augustin  
4830, rue St-Félix ■

**SAINT-FÉLIX-DU-CAP-ROUGE**  
Hôtel de ville  
4473, rue St-Félix ■

**SAINT-FOY (partie)**  
Carrefour Chauveau  
1550, boul. Chauveau ■

## LÉVIS

**LÉVIS**  
Bureau du directeur du scrutin  
Roger Lachandé  
53, rue de Salaberry ■  
Tél.: (418) 833-7785-86

Galerie du Rond-Point  
44, rte Kennedy ■

Centre Pierre-Georges-Roy  
17, rue Notre-Dame ■

Hôtel-Dieu de Lévis  
Pavillon Gauvreau, local R.C. 30  
18, St-Omer ■

**BERNIÈRES**  
683, ch. St-Joseph ■

**CHARNY**  
1900, 9e avenue ■

**LAUZON**  
302, rue St-Joseph ■

**SAINT-DAVID-DE-L'AUBERIVIERE**  
36, rue Hallé ■

**SAINT-NICOLAS**  
845, boul. Marie-Victorin ■

**SAINT-RÉDEMPTEUR**  
1200, 1re avenue ■

**SAINT-ROMUALD-D'ETCHEMIN**  
52, rue St-Eustache ■

## LIMOILOU

**QUÉBEC (partie)**  
Bureau du directeur du scrutin  
Maurice Pouliot  
320, ch. de la Canardière ■  
Tél.: (418) 524-3561-62

40, rue des Lilas Est

355, 23e rue ■

1167, 4e avenue

390, 6e avenue

1560, av. de la Vérendrye

1395, 26e rue

**BEAUPORT (partie)**  
3100, ch. Royale ■

2681, ch. du Petit-Village

## LOTBINIÈRE

**SAINT-AGAPIT**  
Bureau du directeur du scrutin  
J-Raymond Lemay  
Centre culturel (édifice public)  
1130, rue Centenaire ■  
Tél.: (418) 888-3974-75

**SAINT-APOLLINAIRE**  
Bibliothèque municipale (édifice public)  
94, rue Principale ■

## LOUIS-HÉBERT

**SAINT-FOY (partie)**  
Bureau du directeur du scrutin  
Michel Béreau  
3187A, ch. Ste-Foy ■  
Tél.: (418) 659-3644-47

Motel Universel, chambre 235  
2300, ch. Ste-Foy ■

Église St-Denis  
1100, rte de l'Église ■  
(à l'arrière)

Église St-Ursule (sous-sol)  
3290, rue Hamelin

Église St-Thomas-d'Aquin (sous-sol)  
824, rue Paradis

Manoir Laure-Gaudreault  
2585, ch. Ste-Foy ■

Les Immeubles Roussin  
3550, rue des Compagnons,  
app. 8 ■

## SILLERY (partie)

Université Laval  
(Pavillon Parent)  
Chambre 1715 ■

## MATANE

**MATANE**  
Bureau du directeur du scrutin  
Cécile Gauthier  
63, av. Desjardins ■  
Tél.: (418) 562-6428-29

## CAP-CHAT

6, rue de l'Arc ■

## PRICE

44, rue Fournier ■

**SAINTE-ANNE-DES-MONTS**  
159, 1re avenue Ouest ■

## MATAPÉDIA

**CAUSAPSCAL**  
Bureau du directeur du scrutin  
Marc Bouchard  
53, rue St-Jacques Nord ■  
Tél.: (418) 756-3448-49

## AMQUI

Hôtel de ville  
20, av. du Parc ■

## MONT-JOLI

École Lebel  
19, rue Lebel ■

## MONTMAGNY-L'ISLET

**L'ISLET**  
Bureau du directeur du scrutin  
Pierre Fafard  
331, ch. des Pionniers Ouest  
L'Islet ■  
Tél.: (418) 247-3015-68

**CAP-SAINT-IGNACE**  
Ancien édifice B.C.N.  
86, rue Jacob ■

**MONTMAGNY**  
Édifice garage municipal  
60, rue St-Nicolas ■

**SAINT-JEAN-PORT-JOLI**  
C.L.S.C. Trois-Saumons  
430, rue Jean-Leclerc ■

**SAINT-PAMPHILE**  
C.L.S.C.  
39, av. du Foyer ■

**SAINTE-PÉPÉTUE**  
Salle de l'église  
11A, Place de l'Église ■

## MONTMORENCY

**BEAUPORT (partie)**  
Bureau du directeur du scrutin  
Ferdinand Pouliot  
726, av. Royale  
Tél.: (418) 664-0518

2364, boul. des Chutes

106, boul. François-Xavier

38, rue Dumoncel Nord ■

66, av. Marcoux

80, rue St-Jean-Baptiste

439, rue du Rousseau  
**CHÂTEAU-RICHER**  
7788, av. Royale ■

**L'ANGE-GARDIEN**  
6953, av. Royale ■  
**SAINTE-ANNE-DE-BOISCHÂTEL**  
5282, av. Royale ■

## PORTNEUF

**SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES**  
Bureau du directeur du scrutin  
Louis-Georges Héroux  
Centre d'achat  
1780, boul. Bona-Dussault ■  
Tél.: (418) 268-3505-06

Hôtel de ville  
965, boul. Dussault

**CAP-SAINTE**  
Centre de la rencontre  
Rue Déry ■

**DONNACONA**  
Aréna  
300, rue de l'Église ■

**PONT-ROUGE**  
Vieux Moulin Marcoux  
1, boul. Notre-Dame ■

**SAINT-RAYMOND (paroisse)**  
Comité des loisirs  
160, Place de l'Église ■

**SAINT-RAYMOND (ville)**  
Couvent St-Raymond  
187, rue St-Michel ■

## RIMOUSKI

**RIMOUSKI**  
Bureau du directeur du scrutin  
André Michaud  
Plaza industrielle  
331, rue Rivard ■  
Tél.: (418) 722-6677-78

492, rue Lausanne ■

53, rue St-Germain Ouest ■

411, av. Sirou ■

175, rue Dumais

**BIC**  
148, rue St-Elzéar ■

**RIMOUSKI-EST**  
599, 3e rue Est ■

**SAINTE-FABIEN**  
10, 8e avenue ■

**RIVIÈRE-DU-LOUP**

**TROIS PISTOLES**  
Bureau du directeur du scrutin  
Félix Jean  
31, rue Notre-Dame Est  
Tél.: (418) 851-1715-19

Centre culturel  
Rue du Parc ■

**RIVIÈRE-DU-LOUP**  
Local de l'Âge d'Or  
15, rue Frontenac ■

**SAINTE-ANTONIN**  
Motel Trans-Canadien,  
motel no 1  
Rang 2 ■

**SAINTE-JEAN-DE-DIEU**  
Salle municipale  
Rue Principale ■

**SAINTE-PATRICE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-LOUP**  
Salle municipale  
252, rue Fraser ■

## SAGUENAY

**HAUTERIVE**  
Bureau du directeur du scrutin  
Jacqueline Ross  
873, rue Bossé ■  
Tél.: (418) 589-9940-41

**BAIE-COMEAU**  
70, av. Michel-Hemon ■

**CHUTE-AUX-OUTARDES**  
136, rue Vallilée ■

**ESCOUMINS**  
4, rue de l'Hôpital ■

**FORESTVILLE**  
Unité Domrémy  
85, rue Blouin ■

**SACRÉ-COEUR**  
47, rue Principale ■

## TASCHEREAU

**QUÉBEC (partie)**  
Bureau du directeur du scrutin  
Lucien St-Laurent  
25, boul. Charest Ouest  
Tél.: (418) 529-0276-77

320, rue Bouffard ■

495, rue Bayard

350, rue St-Valier Ouest ■

210, rue St-François Est ■

395, rue St-Paul ■

46, rue Garneau ■

789, rue d'Aiguillon ■

## VANIER

**VANIER**  
Bureau du directeur du scrutin  
Jean-Paul Nolin  
315, av. Proulx ■  
Tél.: (418) 681-0693-94

**QUÉBEC (partie)**  
240, rue de la Colombe  
Ouest

1565, av. Cadillac

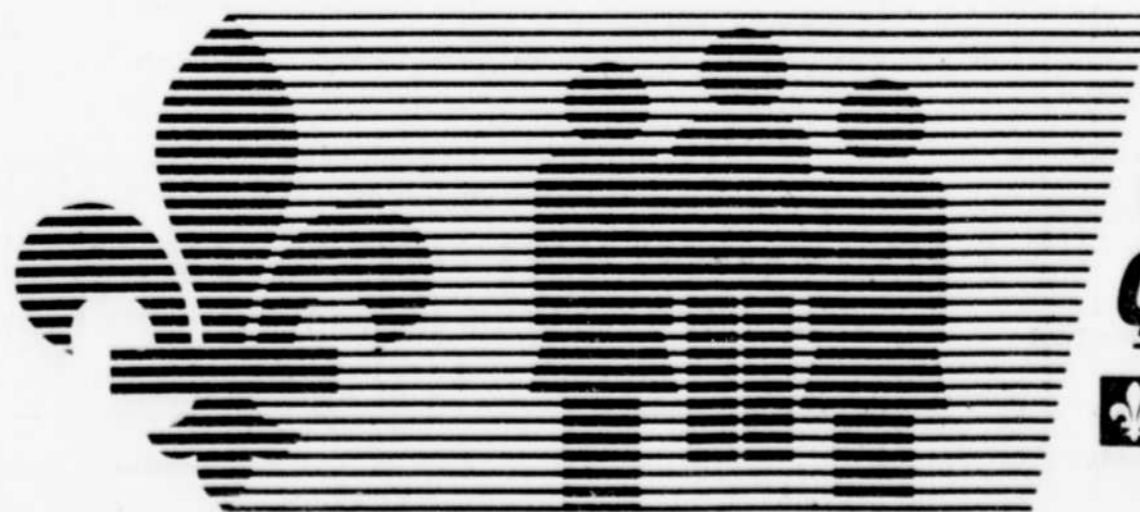
835, 2e avenue

8040, rue de la Fruchière

2030, boul. Père-Lellèvre ■

1670, carré Duclaux

690, av. Paquet



**parce  
qu'un vote,  
ça compte**

**Le Directeur général des élections  
du Québec**

Pierre-F. Côté, C.R.

# Les employeurs maritimes ne peuvent obtenir d'injonction

par Jean-Charles GRENIER

L'Association des employeurs maritimes a échoué, hier, dans sa demande auprès du juge Maurice Jacques, de la cour supérieure, pour obtenir une injonction interlocutoire provisoire dont le but était de forcer l'Association internationale des débardeurs (section 1739) à mettre fin à des pratiques de harcèlement selon la requête présentée.

En effet, les requérants avaient amendé de leur propre initiative, la requête originale qu'ils avaient soumise, lundi, au juge Chouinard de la cour supérieure, et qu'ils devaient signifier en soirée de lundi aux intimés.

Les demandeurs ont donc été forcés de signifier leur requête originale et le tribunal entendra les parties à cette requête aujourd'hui.

La requête en injonction interlocutoire provisoire a pour but de permettre à l'employeur de recourir à des employés autres que ceux du syndicat pour effectuer le chargement ou le déchargement des navires dans le port de Québec.

Cette demande s'appuie entre autres sur l'article 1.07 du contrat de travail liant l'association des employeurs et celle des débardeurs. Cette clause prévoit qu'une fois les membres du syndicat embauchés, ainsi que les aspirants membres, l'employeur peut avoir recours aux services de travailleurs non syndiqués après en avoir avisé le syndicat.

L'employeur s'est prévalu de ces dispositions, cette semaine, mais lundi et mardi, les syndiqués ont empêché les nouveaux travailleurs embauchés d'effectuer leur travail selon les allégations de la requête.

Les 252 syndiqués, dont le contrat de travail vient à échéance le 31 décembre 1982, cherchent ainsi à se faire garantir 1.600 heures de travail par année comparativement aux 1.200 qui sont prévues dans la convention collective.

Le tribunal entend les parties, aujourd'hui, afin d'établir si le recours à une injonction interlocutoire provisoire est fondé dans les circonstances.

L'Association des employeurs maritimes est mandataire de Logistec Corporation Ltd, de Cullen

Stevedoring Co. Ltd, de Albert G. Baker Limitée, de St-Lawrence Stevedoring Inc., d'Arrimage du Saint-Laurent Inc. et de la Compagnie d'arrimage de Québec Limitée.

Une coiffure ravissante pour tous les âges



- Nos spécialités:
- Permanente "lavez-portez"
  - Tresses françaises
  - Brushing ● Teinture

Nous vendons tout genre de produits de coiffure.

**SALON PASTEL**

Mail St-Roch, 750, rue St-Joseph est, Québec

TEL.: 524-3684

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

# Des travailleurs occupent le bureau de Marois

(PC) — Une cinquantaine de travailleurs mis à pied à la suite de la fermeture d'entreprises dans la région de Québec, dont la Boulangerie Vaillancourt, ont occupé hier le bureau du ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, à Québec.

Un porte-parole du ministère a indiqué que les manifestants s'étaient installés au début de l'après-midi dans les locaux de la réception, au cabinet du ministre, situé rue Saint-Amable, sur la colline parlementaire.

De son côté, un porte-parole de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Joseph Giguère, a déclaré que les occupants exigeaient de rencontrer M. Marois "face à face et sans intermédiaire" pour obtenir des engagements précis de sa part d'ici le 13 avril.

Le ministre n'était pas à son bureau hier et a été informé de l'occupation alors qu'il se trouvait en tournée électorale dans la région de Longueuil.

## Le Confort de la Chaussure Classique.

Voici la nouvelle Mode du Printemps de Scholl... inspirée par la gent féminine qui sait ce qu'une chaussure Scholl procure de confort et de plaisir pour l'oeil et le pied.

Des chaussures mode aux couleurs d'une belle journée de printemps... offertes dans une plus grande gamme de pointures que n'en proposent la plupart des magasins de chaussures. Mais qui trouverait cela extraordinaire, connaissant Scholl?

Dans un magasin Scholl, non seulement prenons-nous votre pointure comme nul autre chausseur, mais aussi prenons-nous note pour la prochaine fois que vous voir partir du bon pied!

La Mode du Printemps de Scholl... à partir de \$49. Il n'y a jamais eu plus merveilleuse façon de "marcher sur des nuages" sans quitter la terre.



Le paradis sur terre

SCHOLL MAGASIN POUR LE CONFORT DES PIEDS®

495, boul. Charest est (coin rue de l'Eglise)

525-7949

# 14 1/2%



La Banque Royale vous offre un intérêt de 14 1/2% sur un placement minimum de 1000\$.

Période de 3 ans—intérêt annuel

Grâce aux certificats de placement RoyMor, vous pouvez faire fructifier votre argent tout en choisissant les termes qui vous conviennent. Il y a des certificats à compter de 1000\$ en tranches de 100\$ et les échéances varient de 1 à 5 ans. Selon le mode de placement choisi, les intérêts vous sont versés annuellement, semestriellement, ou même, mensuellement.

Exemple: 4000\$ Placés à 14 1/2% pour une période de 3 ans vous rapporteront une moyenne annuelle d'intérêt de 580\$ pour un total de 1 740\$.

La Banque Royale garantit, sans conditions, capital et intérêts.

C'est en plein le temps de faire un bon placement. Renseignez-vous à une succursale de la Banque Royale.

\*Les taux, sujets à changement, peuvent varier pendant la période annoncée.

**BANQUE ROYALE**

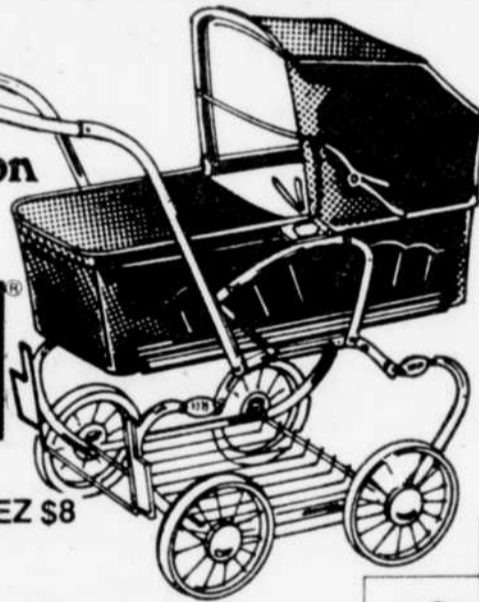
# Personne ne simplifie autant la sécurité et les économies



Attention! Les Soldes Achète-Tôt se terminent ce samedi!

Il ne vous reste que quelques jours pour économiser davantage avec les soldes Achète-Tôt sur des articles de choix dans votre nouveau catalogue Printemps-Été! Alors... faites vite!

Gendron



ÉPARGNEZ \$8  
**89<sup>88</sup>**

Vite! Jusqu'au 28 mars

Stroll-R-Crib Gendron

Landau 3 en 1, valable comme landau, lit d'auto et poussette. Dossier 3 positions permettant à bébé de s'asseoir ou s'endormir; guidon 2 hauteurs. Armature acier.

#810-903 Après 28 mars 97,95 SECURITE: à base large pour stabilité, freins sûrs, bords arrondis.



Terogo

ÉPARGNEZ \$5

MAIN.  
**57<sup>99</sup>**

Poussette Bye Bye Perego

Dossier 3 positions et assise ferme pour support confortable. Conçue pour absorber les bosses. Armature repliable. #810-788 Avant 62,99 SECURITE: Bien balancée pour ne pas verser. 2 freins par roue. Sangle.

DOREL



Swyngomatic

**23<sup>88</sup>**

PRIX INCOMPARABLES!

Balanoire Swyngomatic pour bébé

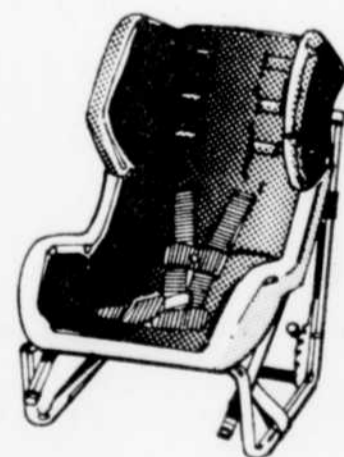
Siège en canevas de nylon lavable. Cadre en acier repliable pour rangement aisé. #760-801 SECURITE: mécanisme de montage sécuritaire; pieds écartés pour stabilité; pieds caoutchoutés qui ne glissent pas.



BAS PRIX!

Chaise haute pleine Dorel

Assise mousse habillée de vinyle. Pieds en acier chromé, large dossier, côtés pleins. #802-256 SECURITE: Stabilité grâce aux pieds écartés. Bords arrondis et rembourrés. Sangle.



DOREL

ÉPARGNEZ \$5

MAIN.  
**49<sup>88</sup>**

Siège d'auto 'velours' Safe-T-Ryder

3 sièges en un! Siège élevé à 5 inclinaisons et face à l'arrière pour les tout-petits. Velours chaud et confortable. Pour bébés jusqu'à 40 livres. #799-874 Avant 54,88 SECURITE: Coque moulée de choc, côtés rembourrés pour protection de la tête; harnais réglable; armature conçue pour absorber les coups.

Les pages 102 à 109 de votre Catalogue Printemps-Été 1981 vous offrent d'autres articles de choix inégalés!

## Distribution aux Consommateurs\*

Personne ne vous simplifie autant les économies.

VILLE DE QUEBEC

- Place des Quatre-Bourgeois 999, av. de Bourgogne Ste-Foy
- Place Laurier 2700, boul. Laurier, Ste-Foy
- Carrefour Charlesbourg 8500, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg

- Les Galeries Charlesbourg 4250, 1re Avenue Charlesbourg
- 1870, rue d'Estimauville et Ste-Anne Giffard
- Mail St-Roch 770, rue St-Joseph est
- 345, rue Soumande En face de Place Fleur de Lys

DRUMMONDVILLE

- 1320, rue Hébert LEVIS
- Place Kennedy 82, route Kennedy
- SEPT-ILES
- Place Courmier 649, rue Laure ouest